

**L'éditorial
d'Arlette
Laguiller**
p 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**LUTTE
OUVRIÈRE**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)



Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2170 - 5 mars 2010 - prix : 1 € - DOM 1,50 €

**Les capitalistes
sont responsables
de la crise,
à eux de la payer !**

**Le 14 mars, votez
Lutte Ouvrière !**



Sommaire

Élections régionales

p. 4

Leur société

- p. 5
- La journée du 23 mars
 - Aggravation de la pauvreté
 - De plus en plus d'agriculteurs sur la paille
 - Tickets restaurants et arnaqueurs
- p. 11
- Déremboursement de médicaments
 - La Poste sous la pression de la finance
 - Les expulsés de Bagnolet
 - Weldom-Marseille

Enseignement

p. 6

8 mars : la journée des femmes

p. 7

Dans le monde

- p. 8-9
- La grève du 24 février en Grèce
 - Belgique : Carrefour supprime 1 600 emplois
 - Maroc : répression contre des salariés licenciés
 - Sarkozy au Rwanda
- p. 10
- Après la Grèce, la livre britannique?
 - Les marchés financiers
 - Turquie : poursuite de la lutte à Tekel
 - La "journée sans immigrés"

Dans les entreprises

- p. 12
- PSA-Aulnay
 - PSA-Mulhouse
 - Arvinmeritor (Rhône)
- p. 13
- Renault-Cléon
 - Renault-Le Mans
 - Technocentre Renault-Guyancourt
- p. 14
- Heuliez (Deux-Sèvres)
 - Siemens VALMT (Loire)
 - Sanofi-Aventis (Seine-Saint-Denis)
- p. 15
- France Télécom
 - SNCF
 - Hutchinson
 - Risques industriels

Total

- p. 16
- Raffinerie de Dunkerque
 - Raffinerie de Feyzin
 - La direction de la CGT et Total
 - 8 milliards de bénéfices

Plus de cinquante morts dans la tempête

Chaîne d'irresponsabilités

La tempête qui a traversé le pays dans la nuit du 27 au 28 février a tué plus de cinquante personnes. Les victimes ont souvent été des personnes âgées, surprises par l'inondation et noyées dans leur lit, et les plus gros dégâts sont recensés dans deux communes de bord de mer, en Vendée.

Sarkozy a immédiatement visité les lieux, assuré les sinistrés de sa solidarité et déclaré qu'un tel drame était « inacceptable et incompréhensible ». Inacceptable certes, mais certainement pas incompréhensible, d'autant plus qu'il était non seulement prévisible, mais même prévu. D'une part, les services de Météo France avaient placé la région en alerte rouge et averti que le niveau de la mer allait

monter au point que les eaux risquaient d'envahir les terres. D'autre part, certaines des zones les plus touchées étaient depuis plusieurs années repérées par les spécialistes de l'Équipement.

Il s'agit en effet de lotissements construits en zone inondable, sur des terrains gagnés sur la mer, protégés par des digues, qui ont cédé, et bordés par une rivière, qui a gonflé à cause d'une forte marée et de vents violents. La mer est entrée sur les terres par-dessus les digues et en remontant la rivière, un risque que la DDE avait signalé aux autorités compétentes, du préfet aux maires des communes, en passant par le Conseil général.

Les municipalités concernées, et des dizaines d'autres, autorisent ces lotissements

— Une fois de plus, — les lignes électriques ont cédé

La tempête Xynthia a entraîné la coupure de l'alimentation électrique pour un million de foyers, dans plusieurs régions : Ouest, Centre, Limousin, Auvergne, Est. Et, comme après chaque tempête, on déplore que tellement de lignes électriques ne soient pas enterrées, contrairement à ce qui se passe dans nombre de pays voisins.

Bien entendu, l'enfouissement des lignes ne règle pas nécessairement tous les problèmes, en particulier lorsqu'il se produit des inondations, comme c'est justement le cas. Mais la plus grande part des dégâts au réseau électrique ont été occasionnés par le vent, et pas par la mer, contrairement

au nombre des victimes.

EDF et ErDF font un certain effort pour enfouir davantage que par le passé les lignes nouvelles. Mais toutes ne sont pas enterrées et il y a un retard immense qui n'est pas près de se résorber. EDF et ErDF prétendent que l'enfouissement du réseau reviendrait tellement cher qu'il faudrait augmenter les tarifs. Mais le rétablissement du réseau, après chaque tempête ou autre catastrophe, coûte cher également et se répète assez souvent. Et puis EDF vient d'annoncer 3,9 milliards de bénéfices... Qu'ils servent au moins à quelque chose !

A. V.

inondables parce qu'elles ont besoin d'activité et de nouveaux résidents pour survivre. Faut de moyens et de réel plan d'aménagement du territoire, elles n'ont pas beaucoup d'autres choix que de vendre leur soleil à de modestes retraités, en asséchant, plus ou moins, leurs marécages. Les promoteurs immobiliers et les banquiers qui les financent parient que tous les logements seront vendus avant la prochaine tempête et savent que les huissiers sauront faire payer les acheteurs, même pour des pavillons inondés. Les entreprises du bâtiment, petites ou grosses, construisent les maisons sans se préoccuper d'autre chose que d'être

payées. Les entreprises de travaux publics élèvent ou entretiennent les digues suivant les plans et les crédits que les pouvoirs publics leur fournissent. Là encore, seul l'argent compte. L'État donne les autorisations nécessaires ou tarde à faire appliquer ses propres règlements en matière d'urbanisme, car « l'impératif économique » prime.

En fait, l'État ne veut ni ne peut aménager le territoire autrement que sous la pression de la recherche irresponsable du profit individuel. C'est de cela que sont morts en définitive les victimes de cette tempête.

Paul GALOIS

Cette semaine sur le site de Lutte Ouvrière

Suivez la campagne de Lutte Ouvrière au jour le jour :

- Les allocutions de Nathalie Arthaud dans sa tournée de meetings
- Les interviews de la semaine de nos candidats dans les médias : Nathalie Arthaud, Valérie Hamon (Bretagne), Thomas Rose (Champagne-Ardenne), Liberto Plana (Languedoc-Roussillon), Jean-Yves Payet (La Réunion), Olivier Josué (Paca), Sandra Torremocha (Midi-Pyrénées)...
- Les prises de parole de nos candidats devant les entreprises :
- Nathalie Arthaud et Michel Treppo à PSA (Sochaux)
- Jean-Pierre Mercier et Guy Mouney, Anne de la Torre et Patrice Crunil à la Snecma (Villaroche et Gennevilliers)
- Éric Pecqueur à la centrale de Gravelines.
- Le programme des réunions publiques régions par régions

Et toujours, l'actualité commentée au jour le jour, le programme des caravanes de Lutte Ouvrière, les éditoriaux, communiqués, dossiers de Lutte Ouvrière.

www.lutte-ouvriere.org

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyste)
membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 10091 85576.

Lutte Ouvrière c/o Éditions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Éditions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Loive - 93500 Pantin.. Téléphone : 01 48 10 86 20 Télécopie : 01 48 10 86 26

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org

www.union-communiste.org

contact@lutte-ouvriere.org

Lutte Ouvrière l'hebdomadaire

www.lutte-ouvriere-journal.org

Lutte Ouvrière multimédia

(télé, radio, CLT)

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Lutte Ouvrière audio

(version parlée de nos textes)

www.lutte-ouvriere-audio.org

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Ci-joint la somme de :

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière ou virement postal : ccp 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	10 numéros
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

L'éditorial

d'Arlette Laguiller

Éditorial des bulletins d'entreprise
du 1^{er} mars

Le 14 mars, élections régionales

Montrez votre opposition résolue à la politique de régression sociale que veut nous imposer le patronat



La CNAM (Caisse nationale d'assurance maladie) a rendu publique, le 26 février, une liste de quelque 200 médicaments qu'elle envisage de ne plus rembourser qu'au taux de 15 %. Prétendre, comme cela s'est fait au moment d'autres vagues de déremboursements, qu'il s'agirait de « médicaments de confort » serait cette fois-ci un mensonge encore plus flagrant que d'habitude. On trouve

en effet sur cette liste des produits majeurs, dont beaucoup sont absolument indispensables pour le traitement de certains malades. Certains de ces médicaments ne peuvent être délivrés que sur prescription médicale et étaient jusque-là remboursés à 35 %. Le seul point commun de tous ces produits, c'est d'avoir déjà quelques années d'existence et que ce n'est pas sur eux que les grands laboratoires pharmaceutiques comptent pour engranger le maximum de profits. Car, pour réduire le déficit de la Sécurité sociale, il n'est évidemment pas question pour le gouvernement – qui est bien évidemment à l'origine de ce projet – de prendre sur les profits de ces laboratoires : les dividendes des actionnaires passent pour lui avant le droit d'être soigné correctement pour les classes populaires.

D'ailleurs, si déficit de la Sécurité sociale il y a, ce n'est pas parce que les assurés se soignent trop. C'est à cause de la diminution des rentrées, due aux cadeaux faits au patronat sous forme de diminution de cotisations sociales, que l'État ne compense que partiellement ; c'est à cause du chômage, qui flambe parce que les patrons suppriment des emplois à tour de bras, avec la bénédiction du gouvernement ; c'est à cause d'une politique de bas salaires, menée ensemble par le gouvernement et par le patronat. Et ce déficit, qu'on nous dit « abyssal », ne représente qu'une broutille à côté des centaines de milliards distribués aux banques et au grand patronat... avec lesquels ils continuent de spéculer.

Cela fait maintenant près de trente ans que tous les gouvernements successifs se sont employés à restreindre les prestations de la Sécurité sociale. Cela a commencé avec la mise en place en 1983, sous le gouvernement du socialiste Pierre Mauroy, du forfait hospitalier, qui au fil des ans est passé de 20 francs (3 euros) à 18 euros, et avec la création de la « vignette bleue », qui a baissé de 70 à 35 % le remboursement de 1 700 médicaments. La politique de déremboursement de certains médicaments a, elle, été inaugurée en 1987 par le gouvernement Chirac et poursuivie depuis, en particulier sous le gouvernement du socialiste Jospin par Martine Aubry, qui a fait dérembourser des centaines de produits.

C'est là une politique qui, en écartant de l'accès aux soins de larges couches de la population, est véritablement criminelle. Et puisqu'on nous convie à aller voter le 14 mars pour les élections régionales, servons-nous de notre bulletin de vote pour dire notre indignation devant la dégradation incessante des prestations de la Sécurité sociale, et plus généralement du système de santé français.

Se servir de son bulletin de vote pour infliger un camouflet à l'UMP, à Sarkozy-Bachelot, les responsables actuels de cette régression, c'est la moindre des choses. Mais on ne peut pas le faire clairement en votant pour le Parti Socialiste ou pour les partis du Front de gauche, qui n'ont pas mené une politique différente quand ils étaient au gouvernement.

Il n'y a que le bulletin Lutte Ouvrière qui peut permettre aux travailleurs de condamner clairement les fossoyeurs de la Sécurité sociale comme la politique qui vise à distribuer des milliards aux banquiers, aux grands industriels, pour leur permettre de continuer à spéculer, en même temps qu'elle impose chaque jour de nouveaux sacrifices à la population laborieuse. Qui permette aussi aux travailleurs de dire qu'ils ne comptent pas sur ces élections, mais sur leurs luttes, pour imposer une autre politique.

Le 14 mars, votez Lutte Ouvrière.

Arlette LAGUILLER

Meeting de Lutte Ouvrière à Paris

jeudi 11 mars
à 20 h 30

Théâtre de la Mutualité
rue Saint-Victor - Paris V^e

**avec Nathalie Arthaud
et Jean-Pierre Mercier,**
qui conduit la liste Lutte Ouvrière
en Île-de-France

Entrée libre



Votez Lutte Ouvrière !

*Les capitalistes et les banquiers sont les seuls responsables de la crise.
À eux de la payer, pas aux travailleurs !*

Pour les banquiers, l'année 2009 aura été bonne. Les cinq plus grandes banques françaises – BNP Paribas, Banque Populaire, Caisses d'Épargne, Crédit Agricole, Crédit Mutuel CIC et Société Générale – ont réalisé au total un bénéfice net de plus de 11 milliards d'euros. Certaines s'en sortent mieux et même beaucoup mieux que d'autres. Mais toutes sont sorties du rouge et affichent des bénéfices. BNP Paribas, à elle seule, a engrangé 5,8 milliards d'euros de profits (en hausse de 93 % sur un an), devant le Crédit Agricole, 2,7 milliards d'euros (+ 12 %), et le CIC, 1,2 milliard (+ 240 % !).

Les gouvernements ont justifié les aides qu'ils ont apportées sous de multiples formes aux banques, par la nécessité de

faciliter le financement des entreprises, donc la reprise économique et la création d'emplois. Les banques centrales ont, pour les mêmes motifs, offert aux banques des crédits illimités à des taux proches de zéro.

Mais l'économie n'est pas sortie de la crise. Les fermetures d'entreprises, les licenciements ont continué de plus belle. Les patrons n'investissent pas. Surtout, les activités de marché, c'est-à-dire la spéculation, rapportent plus, beaucoup plus, et d'abord aux banquiers et à leurs gros actionnaires.

Maintenant, les fonds d'investissement et les banquiers qui les contrôlent ou les financent ont pris la dette des États pour cible. Une dette créée, justement, pour leur sau-

ver la mise. Ce sont les difficultés éventuelles des États européens à rembourser cette dette qui sont aujourd'hui leur principal objet de spéculation. La Grèce, considérée comme la plus vulnérable des économies de la zone euro, a été la première visée. L'Espagne, le Portugal, l'Irlande pourraient suivre. Mais aucun État – et donc aucune population – n'est à l'abri.

Les financiers, les banquiers, qui sont responsables de la crise économique actuelle, de l'aggravation dramatique des conditions de vie des populations du monde, sont en train de créer les conditions d'une nouvelle aggravation de la crise.

Les capitaux considérables qu'ils concentrent entre leurs mains, et qui sont issus d'abord

de l'activité productive, c'est-à-dire de l'exploitation des travailleurs, sont détournés pour alimenter les profits financiers et, de crise en crise, risquent de plonger la société dans la catastrophe. C'est aberrant, alors que cet argent devrait être mis au service de la société, servir à la satisfaction des besoins de la population.

Il faut empêcher de nuire les fonds d'investissement et les banquiers. Il faut les exproprier, sans indemnité ni rachat, car les capitaux qu'ils brassent doivent pouvoir être contrôlés par la population. Celle-ci doit pouvoir savoir où est l'argent, d'où il vient, où il va et à quoi il sert.

Le financement de l'économie a besoin des banques, mais pas des banquiers. La multitude d'établissements concu-

rents devra être remplacée par une banque unique sous le contrôle de la population et de ses représentants. La crise actuelle exige de telles solutions, à l'échelle de la société. Ce ne sont évidemment pas les élections régionales – pas plus d'ailleurs que n'importe quelle autre sorte d'élections – qui peuvent permettre d'atteindre un tel objectif. Mais elles peuvent être l'occasion de compter ceux qui se retrouvent sur ce programme.

Le vote pour les listes de Lutte Ouvrière permettra de le faire, en même temps qu'il sera un cri de colère contre cette organisation sociale capitaliste qui menace de plonger toute la société dans la misère.

Jean-Jacques LAMY

Les réunions publiques de Lutte Ouvrière

JEUDI 4 MARS

Angers

20 h 30 - salle Daviers, près du CHU

Céline L'Huiller, tête de liste du Maine-et-Loire

Toulouse

20 h - salle Osète, espace Duranti, rue du Lieutenant-Colonel-Pélissier

Sandra Torremocha, tête de liste Midi-Pyrénées - participation de Nathalie Arthaud

Nantes

20 h - Maison des Syndicats, place de l'État

Eddy Le Beller, tête de liste Pays de la Loire

VENDREDI 5 MARS

Caen

18 h 30 - Centre de Congrès, 13, avenue Albert-Sorel

Pierre Casevitz, tête de liste régionale

Marseille

19 h 30 - Le Château des Fleurs

16, boulevard Michelet (8^e)

Isabelle Bonnet, tête de liste PACA et la participation de Nathalie Arthaud

Reims

20 h 30 - salle François-Mauriac, quartier Croix-Rouge

Thomas Rose, tête de liste Champagne-Ardenne

Angoulême

16 h - MJC de la Grande-Garenne, rue Pierre-Aumaître

Jean-Pierre Courtois, tête de liste Charente

Mantes-la-Jolie

18 h 30 - salle du Local commun résidentiel à Gassicourt

Jean-Pierre Mercier, tête de liste Île-de-France

Maubeuge

15 h - salle Bonnier-du-Calvaire, rue Salengro à Ferrière-la-Grande

Eric Pecqueur, tête de liste Nord-Pas-de-Calais

Anancy

10 h 30 - salle Denviollet, rue Louis-Armand

avec les candidats de Haute-Savoie

Le Puy-en-Velay

17 h - centre Pierre-Cardinal

Marie Savre, tête de liste Auvergne,

Maisons-Alfort

15 h - école primaire Paul-Bert, 37, av du Général-Leclerc

Jean-Pierre Mercier, tête de liste Île-de-France

LUNDI 8 MARS

Rennes

19 h 30 - salle de la Cité, rue Saint-Louis

Valérie Hamon, tête de liste Bretagne - participation de Nathalie Arthaud

MARDI 9 MARS

Metz

18 h - salle polyvalente de la mairie de Queuleu

Mario Rinaldi, tête de liste Lorraine

Poitiers

19 h - Maison du Peuple, rue Saint-Paul

Ludovic Gaillard, tête de liste Poitou-Charentes

Bourges

20 h - Moulin de la Voiselle, Bd Chanzy

Farida Megdoud, tête de liste Centre

MERCREDI 10 MARS

La Rochelle

20 h - salle Amos-Barbot - 37, rue du Collège

Ludovic Gaillard, tête de liste Poitou-Charentes,

Tours

20 h 30 - Centre de Vie du Sanitas

Farida Megdoud, tête de liste Centre,

Montluçon

18 h 15 - salle Salicis, 1, rue Lavoisier

Marie Savre, tête de liste Auvergne

Tarbes

20 h - salle Jules-Laforgue, hôtel Brauhauban

Sandra Torremocha, tête de liste Midi-Pyrénées

Lyon

20 h - Centre culturel et de la vie associative, 234, cours Emile-Zola à Villeurbanne

Nathalie ARTHAUD, tête de liste Rhône-Alpes

JEUDI 11 MARS

Grenoble

20 h - centre social Le Vieux Temple

Chantal Gomez, tête de liste de l'Isère

Nancy

18 h - salle Jean-Lamour, palais des Congrès, rue du Grand-Rabbin-Haguenaer

Mario Rinaldi, tête de liste Lorraine

Lannion

19 h 30 - centre Jean-Savidan

Martial Collet, tête de liste des Côtes-d'Armor

Toulon

18 h 30 - Foyer de la jeunesse, 11, place d'Armes

Isabelle Bonnet, tête de liste PACA

VENDREDI 12 MARS

Fourmies

18 h - maison des Associations

avec les candidats locaux

Saint-Quentin

18 h - salle Henri-Matisse - rue Théophile-Gautier

Anne ZANDITÉNAS, tête de liste de l'Aisne

Rouen

19 h - halle aux Toiles - place de la Basse-Vieille-Tour

Gisèle LAPEYRE, tête de liste Haute-Normandie

Dans les médias

- **Nathalie Arthaud** - sur BFM TV, dimanche 7 mars à 19 h, elle sera l'une des invités d'Olivier Mazerolles.
- sur I-Télé, mercredi 10 mars à 8 h 30, elle sera l'invitée de Laurent Bazin dans *la Matinale*
- sur RMC, jeudi 11 mars à 13 h, elle sera l'invitée des *Grandes gueules*.
- **Jean-Pierre Mercier** sur France 3 IDF, mardi 9 mars, il sera invité dans le 19 h-20 h.

Différents reportages et interviews ont été enregistrés ou vont l'être. Nous annoncerons, sur le site de Lutte Ouvrière, leur programmation dès que nous en serons informés

• Journée du 23 mars

Non à la paupérisation des retraités !

Le 23 mars, les syndicats appellent les travailleurs à une journée de grève et de manifestations pour les salaires et les retraites. Et le problème est brûlant, au moment où des membres du gouvernement trouvent encore trop favorables les conditions de départ en retraite des travailleurs.

Ils ont le culot de dénoncer les seniors, qui partiraient en pleine forme avec des revenus en moyenne presque égaux à ceux des actifs, prétendent-ils, omettant de préciser que ce ne sont pas les pensions de retraite qui ont progressé, mais les salaires qui ont régressé.

En réalité, en France, la moitié des 14 millions de retraités ont des revenus inférieurs au smic, 4 millions d'entre eux perçoivent même moins de 900 euros par mois.

600 000 retraités de plus de 65 ans ne reçoivent que le minimum vieillesse, qui le 1^{er} avril, lors de la négociation sur l'augmentation des pensions, doit être revalorisé de 4,7 % et passer à 708 euros par mois pour une personne seule n'ayant pas d'autres ressources. C'est en tout cas ce qu'a promis Eric Woerth, ministre du Budget. Quelle générosité ! Des milliards pour les banquiers, des clopinettes pour les personnes âgées.

Le 24 février, à l'appel des

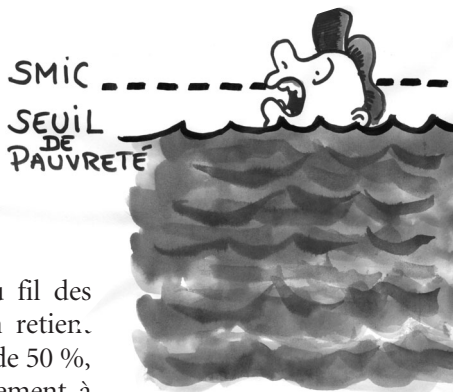
syndicats, des retraités ont manifesté pour la revalorisation des pensions. Après une vie de travail ou à élever des enfants, des millions de travailleurs se retrouvent dans la misère. Comment vivre avec de tels revenus ? Tous les retraités ne sont pas propriétaires de leur logement et les loyers et les charges (eau, gaz, électricité, téléphone) ne baissent pas quand on part en retraite. Tous les prix augmentent, mais pas les pensions. Les soins, les assurances sont de plus en plus chers en particulier pour les retraités, beaucoup ne peuvent pas payer 80 ou 100 euros par mois d'assurance complémentaire.

Pour se nourrir, il faut compter chaque euro. À l'occasion de la journée du 24 février, des reportages ont montré l'afflux de personnes âgées dans les magasins alimentaires des associations caritatives ou aux Restaurants du cœur, ou même venant à la fin des marchés pour y ramasser les fruits et légumes jetés. Les gouvernements suc-

cessifs sont responsables de cette pauvreté et Sarkozy veut encore l'étendre. En programmant 41 ans de cotisations, d'ici à 2012, pour toucher une retraite à taux plein, il programme la baisse générale des pensions. En effet, les périodes de chômage non indemnisées et les allocations de substitution n'ouvrant pas de droit à la retraite se multipliant, les salariés partiront en retraite, volontairement ou contraints, avant d'avoir cotisé le nombre d'années requis et leur pension sera amputée. Avec les mesures qu'il a déjà prises et celles qu'il prévoit, le gouvernement Sarkozy programme la paupérisation de la majorité des retraités.

Il faut non seulement s'opposer à ces mesures antisociales, mais il faut surtout se mobiliser pour revenir au droit de prendre sa retraite à 60 ans à taux plein pour 37,5 années de cotisation et que toutes les années de travail, de chômage ou de stage soient prises en compte. Car de l'argent pour les retraites, il y en a, dans les coffres du patronat !

Louis BASTILLE



cause majeure et que beaucoup de ces pauvres nouveaux et anciens se retrouvent dans une situation dont ils risquent de ne plus jamais pouvoir sortir, situation qualifiée « d'irréversibilité du chômage et de la pauvreté ».

Et tout cela sans tenir compte encore des centaines de milliers de chômeurs arrivant en fin de droits, dont le gouvernement n'a pas encore décidé s'il allait les indemniser, ni comment.

Bref, la crise continue de creuser la misère et le nombre de pauvres ne cesse d'augmenter. Il y a bien des centaines de milliards qui circulent, mais ils tournent en boucle dans le système financier.

André VICTOR

• Avec une baisse de leurs revenus

De plus en plus d'agriculteurs sur la paille

Alors que se tient à Paris le Salon de l'agriculture, les données publiées par l'Insee montrent que les revenus moyens des exploitants agricoles ont chuté de 34 % en 2009, après une baisse de 20 % en 2008. Le revenu annuel moyen des agriculteurs pour 2009 se situerait à 14 500 euros.

Étant donné qu'il s'agit d'une moyenne, cela veut dire que nombre d'agriculteurs n'arrivent plus à vivre de leur production, qui ne leur rapporte que quelques centaines d'euros par mois, même si les gros exploitants s'en sortent d'autant mieux que les aides provenant de l'État ou de l'Union européenne sont proportionnelles à la surface cultivée ou au nombre de têtes de bétail.

Avec un revenu en baisse de 54 % par rapport à 2008, les éleveurs laitiers ont été les plus touchés, suivis par les arboriculteurs et les céréaliers. Pour les deux dernières catégories, la cause en serait des récoltes « trop » abondantes dues à des conditions climatiques favorables, ce qui aurait amené une baisse des prix. Mais celle-ci n'a profité qu'aux trusts de l'agroalimentaire ou de la grande distribution car, à l'autre bout de la chaîne, les consommateurs n'ont guère vu baisser le prix des fruits, et pas du tout celui du pain ! Les producteurs laitiers, eux, sont étranglés par des groupes capi-

talistes comme Lactalis, Entremont ou Danone, qui fixent le prix auquel ils achètent le litre de lait ainsi que celui auquel ils le revendent aux consommateurs. Selon un membre d'une association de producteurs indépendants, « le lait rentre à 27 centimes d'euro à la laiterie et il ressort à un euro ».

Avec une telle baisse de leurs revenus, il n'est pas surprenant que de plus en plus d'agriculteurs, exploitants et salariés, demandent à bénéficier du RSA. En 2009, selon la Mutualité sociale agricole, 40 271 dossiers ont été déposés, dont plus de 16 000 par des exploitants non salariés, et 75 000 pourraient potentiellement en bénéficier, ce qui fait environ un agriculteur sur sept.

Dans l'agriculture comme dans les autres secteurs de l'économie, ce sont les grands groupes capitalistes qui font la loi et réduisent à la pauvreté un nombre toujours croissant de gens qui ne peuvent plus vivre de leur travail.

Marianne LAMIRAL

• Pauvreté

Une situation qui devient « irréversible » pour certains

L'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion vient de remettre son rapport à Martin Hirsch (Solidarité active) et Benoist Apparu (Logement).

Cet observatoire, créé il y a quelques années, n'observe pas grand-chose : il ne dispose de chiffres qu'avec un an ou deux de retard, et en période de crise il est dépassé.

Mais surtout comment mesure-t-on la pauvreté ? Elle se déduit de la notion du « revenu médian », qui signifie que la moitié de la population gagne au-dessus de ce montant et l'autre moitié en dessous.

Ensuite, on détermine arbitrairement un certain pourcentage de ce revenu médian, 50 % ou 60 % par exemple, qui fixe le « seuil de pauvreté ». Et on définit comme pauvres ceux qui sont en dessous de ces 50 % ou de ces 60 %. Le « revenu médian » comme le « seuil de

pauvreté » évoluent au fil des années. En France, on retient surtout le pourcentage de 50 %, qui correspond actuellement à 757 euros par mois, alors que l'office européen de statistiques Eurostat retient celui de 60 %, soit actuellement 908 euros par mois. Avec ce dernier chiffre, on n'est pas très loin du smic net (1 056 euros), qui se trouve ainsi à peine au-dessus du seuil de pauvreté.

Selon l'Observatoire, la pauvreté serait restée à peu près stable entre 1998 et 2007. Il y avait à cette dernière date 4,2 millions de pauvres selon le chiffre de 50 % et 8 millions selon celui de 60 %. Et puis est arrivée la crise, sur les conséquences de laquelle l'Observatoire n'a pas encore de chiffres. Il s'est donc appuyé sur l'état du surendettement, les associations caritatives, etc. pour estimer ce que tout le monde sait : que le nombre des pauvres a augmenté, que le chômage en est la

• Tickets restaurant

Les vrais arnaqueurs

Dorénavant, les salariés possesseurs de tickets restaurant ne pourront plus s'en servir pour régler leurs courses au supermarché, comme cela était toléré jusqu'à présent.

En effet les responsables de la grande distribution se sont engagés, avec la Commission nationale des titres restaurant, à n'accepter ces titres de paiement que pour « les préparations alimentaires immédiatement consommables et permettant une alimentation variée ».

Qui a intérêt à une telle restriction ? Certainement pas les grandes surfaces, qui ne perdent rien à accepter d'être réglées ainsi, quelle que soit la nature des achats. Les fournisseurs de tickets non plus, puisqu'ils sont payés par les employeurs. Restent les restaurateurs, qui ont dénoncé la concurrence déloyale que leur

feraient les commerces acceptant les tickets restaurant en paiement ! Les mêmes qui viennent de bénéficier d'une baisse de la TVA à 5,5 %, bien mal répercutée sur leurs prix, en remettent donc une couche avec cette exigence, et le pire est qu'ils ont obtenu gain de cause.

Les salariés qui paient partiellement ou totalement leurs courses de la semaine ou du mois à l'aide de ces tickets ne faisaient que constater que ceux-ci constituent un complément de salaire indispensable. Les restaurateurs préféreraient en faire des clients captifs, qui ne pourront pas dépenser ce complément ailleurs que chez eux...

V. F.

• Éducation nationale

« Si vous trouvez que l'éducation coûte cher, essayez l'ignorance ! »

C'est à croire que le gouvernement tente de vérifier cette boutade de Lincoln. Tout est mis en œuvre aujourd'hui pour que l'Éducation nationale coûte le moins cher possible. Les 16 400 suppressions de postes programmées pour la rentrée 2010 sont en route. Et pourtant, dans les établissements scolaires, ça craque de toute part !

La FCPE, la principale fédération de parents d'élèves, vient d'adresser une lettre au ministre Luc Chatel : elle tente de l'alerter sur les heures de cours perdues depuis la rentrée scolaire de 2009, faute de professeurs remplaçants lorsqu'un enseignant est absent, même de façon prévisible. 20 000 parents ont témoigné, rien qu'auprès de cette fédération... Mais la plupart des enseignants remplaçants, les TZR, ont été mutés, par mesure d'économies, sur des postes à l'année. Alors tant

pis pour le remplacement des congés maternité ou maladie.

Dans plusieurs régions, le ras-le-bol du personnel, des élèves et des parents s'exprime ces derniers temps dans la rue. En région parisienne, le mouvement dans l'académie de Créteil, en Seine-Saint-Denis et dans le Val-de-Marne, a connu une ampleur grandissante à la veille des vacances scolaires de février. Des enseignants mobilisés se sont donné rendez-vous dès la rentrée de cette zone, les 8 et 9 mars.

Il s'agit, entre autres, de réclamer la titularisation des milliers de précaires qui enseignent ou encadrent dans les écoles, les collèges et les lycées. Cette scandaleuse gestion du personnel au coup par coup, calquée sur le recours à l'intérim des capitalistes de l'industrie, entraîne non seulement la dégradation des conditions de travail, mais aussi celle de la qualité des études.

Tous les autres facteurs de cette dégradation sont largement identifiés et connus, tant par les membres des établissements, personnel comme élèves, que par les parents. Ils vont de la fermeture de classes à la suppression des Rased, ces maîtres spécialisés auprès des jeunes élèves en difficulté, de la prétendue « rénovation » de l'enseignement professionnel à la réduction de l'histoire ou des sciences économiques et sociales en lycée général et au « remplissage » maximum des classes...



Manifestation des enseignants à Paris en février.

Rien de tout cela ne risque d'être évoqué dans les « états généraux de la sécurité à l'école » que Chatel prévoit début avril, en réponse, prétend-il, aux « violences » vécues récemment dans certains établissements. L'obsession du gouvernement de Sarkozy est d'avoir réussi à la fin de son quinquennat à rayer 80 000 postes de l'Éducation. Ses ministres claironnent que le problème de l'éducation n'est pas une question de moyens et que, quoi qu'il en soit, son budget reste le premier dans les dépenses de l'État. Mais c'est

bien la moindre des choses ! Ils omettent au passage soigneusement de citer une évolution, dont le ministère a pourtant publié la courbe : la diminution de la part de la dépense intérieure d'éducation dans le produit intérieur brut depuis 1995, amplifiée encore en 2009.

On le voit, les raisons de poursuivre le mouvement commencé et, en particulier, d'observer l'appel de tous les syndicats de l'Éducation à une grève nationale le vendredi 12 mars, ne manquent pas.

Viviane LAFONT

• Lycée technique Jules-Viette – Montbéliard

Cinq jours de grève contre les suppressions de postes

Avant le départ en vacances d'hiver, le rectorat venait de rendre son verdict pour la prochaine année scolaire : neuf postes et demi d'enseignants devaient être supprimés au lycée technique Jules-Viette de Montbéliard.

Depuis plusieurs années déjà, sous prétexte qu'il perd des élèves, des classes et des formations sont supprimées ainsi que les postes qui vont avec, sans qu'il y ait eu de réaction collective notable.

Mais cette fois, c'en est trop. La veille des vacances, un préavis de grève reconductible a été décidé à partir du lundi matin 22 février, jour de la reprise. Banderoles et tracts ont été préparés pour informer les élèves, et une vingtaine de professeurs étaient devant l'entrée du lycée dès 7 h 30. Un enseignant qui devrait perdre son poste, pour la deuxième fois en deux ans, s'est scotché à une grille avec une pancarte « *Profs naufragés, accrochez-vous !* ». Dans la foulée se tenait la première assemblée générale : 120 participants, sur 200, votaient la grève reconductible.

Dès le lendemain, la rectrice vient au lycée, accueillie par une haie de déshonneur, chacun tournant le dos sur son passage. Elle ne « *tient pas à laisser ce conflit s'éterniser* », dit-elle. Les trois heures d'entretien vont avoir l'effet exactement inverse. Agressive et méprisante, elle assène que les revendications sont

« infondées ». Selon elle, en résumé, les professeurs du lycée, à dominante technique et professionnel, sont mauvais, ne sachant pas rendre leur établissement attractif, de surcroît avec de moins bons résultats que chez les voisins, ce qui est un pur mensonge.

La grève a donc été reconduite chaque jour jusqu'au vendredi 26 février par une assemblée générale quotidienne toujours nombreuse. La première manifestation dans les rues de Montbéliard a rassemblé 200 personnes. La deuxième, trois jours plus tard, en comptait près du double, gonflée par des enseignants venus d'autres établissements de la région, qui eux aussi se mobilisent contre les suppressions de postes et la baisse des moyens.

La rectrice se dit maintenant prête à discuter et écouter les revendications du lycée Viette. Mais dans l'établissement, où ce mouvement a complètement changé l'ambiance, une très prochaine journée de mobilisation en liaison avec le collège de Sochaux est d'ores et déjà prévue.

Correspondant LO

• Dans la Somme

Mobilisation des enseignants

Trois à quatre cents enseignants – en majorité des professeurs des écoles primaires – se sont réunis en assemblée générale puis ont manifesté à Amiens le vendredi 26 février. Ils protestaient contre les 52 fermetures de classes programmées pour la rentrée prochaine dans les écoles et contre les suppressions de postes dans les collèges et lycées.

L'inspection académique avait provoqué le tollé en annonçant que désormais les classes de maternelles comptant moins de 28 élèves seraient fermées et que les enfants de moins

de trois ans seraient systématiquement refusés. Les fermetures de classes dans les quartiers populaires d'Amiens et de sa banlieue – où le nombre des enfants est en augmentation – les suppressions de moyens dans les zones d'éducation prioritaire, de postes de Rased (enseignants aidant les jeunes les plus en difficulté), tout cela avait conduit de nombreux enseignants à amplifier leurs protestations depuis la fin des vacances, le 22 février dans cette académie. Ils ont fait différentes journées d'action, occupant certaines écoles, bloquant la cir-

culatation de concert avec les parents d'élèves ailleurs, faisant grève dans tel collège.

La mobilisation de vendredi, relayée par différents syndicats, a permis de rassembler ces luttes éparses : un collectif des établissements en lutte s'est mis en place et la réunion des enseignants qui a suivi la manifestation a abordé la question des prochaines actions à mener ensemble. Les gaz lacrymogènes dont la police a fait généreusement usage contre les manifestants n'ont fait que renforcer leur détermination.

Correspondant LO

• Pantin

Le ras-le-bol des élèves, des parents et des enseignants

Lors de la grève du 17 février, 50 % du personnel enseignant de la ville de Pantin était en grève. Un des gros problèmes mis en avant était le manque d'enseignants remplaçants.

En trois ans, dix postes de remplaçants ont été supprimés. Chaque jour, dans des classes pourtant classées ZEP, qui ne devraient accueillir que 21 à 24 élèves, des enseignants doivent faire face à un effectif de 27 à 28 enfants. Ce problème dure depuis des années,

à tel point qu'un parent d'élève, excédé, vient de déposer une plainte au tribunal administratif contre le ministre Luc Chatel pour « *défaillance du service public de l'éducation entraînant la discontinuité du service public* ».

Sa fille, élève de CEL, a subi depuis la rentrée de septembre une période de plus d'un mois de scolarité non assurée. Son père a déposé une seconde plainte parce que les cours

d'anglais ont débuté le 22 janvier, au lieu de septembre ! Ces cours, auparavant assurés par des professeurs d'anglais, le sont maintenant par les professeurs des écoles, simplement parce que l'Éducation nationale veut faire des économies. D'autres parents sont en train de constituer un dossier de plainte, alors que président et ministres continuent à prétendre que l'école ne manque ni d'enseignants ni de moyens.

Correspondant LO

• Il y a cent ans

L'Internationale Ouvrière décidait d'une journée des femmes

C'est à Copenhague, en mars 1910, que les militantes de l'Internationale Ouvrière et leur dirigeante Clara Zetkin, au nom des femmes membres des partis socialistes du monde entier, décidèrent d'organiser une journée internationale des femmes. De même que, tous les 1^{er} mai, les prolétaires de tous les pays étaient appelés à manifester ensemble, les femmes manifesteraient chaque année, en mars, pour défendre leurs propres revendications, et avant tout le droit de vote et l'égalité.

Cette prise de position des partis ouvriers en faveur de l'égalité homme-femme n'était pas une simple pétition de principes, mais une réelle préoccupation militante, assortie de la création d'organisations spécifiques, d'organes de presse, de réunions publiques fréquentes, etc. Au point que l'année suivante, en 1911, l'Internationale put comptabiliser un million de manifestantes en Europe à l'occasion de la journée de la femme.

Communisme et féminisme

Dès le début du mouvement communiste, Marx et Engels avaient naturellement pris position pour l'égalité des sexes. Ils s'opposèrent aussi aux préjugés contre le travail des femmes, alors fréquents dans le mouvement ouvrier. En effet, au milieu du 19^e siècle, bien des militants, constatant que l'entrée des femmes sur le marché du travail tirait les salaires vers le bas, se prononçaient pour l'interdiction pure et simple du travail féminin et, adoptant les idées de la classe dominante, prétendaient que la place des femmes était à la maison. Pour les communistes au contraire, l'émancipation des femmes dépendait de leur indépendance économique, et donc de leur accès au travail, notamment salarié. Le développement du capitalisme, en envoyant à l'usine des millions de femmes, créa une situation irréversible, donnant ainsi rapidement raison dans les faits à Marx, Engels et leurs partisans. À la fin du 19^e siècle les femmes constituaient une grande partie du prolétariat et une de ses fractions les plus opprimées.

Le fait que la classe ouvrière ne pouvait pas se battre, et encore moins vaincre, sans les femmes, devint alors une évidence pour la majeure partie des ouvriers organisés. Cela fut mis particulièrement en lumière dans l'ouvrage du dirigeant socialiste allemand Bebel, *La Femme et le Socialisme*, paru en 1879, qui fut le livre le plus lu

dans le mouvement ouvrier de cette époque. Bebel y démontrait que l'oppression des femmes est liée à l'apparition de la propriété privée et que, par conséquent, leur émancipation et une réelle égalité des sexes ne pourraient s'établir que dans le cadre d'une société sans propriété et sans classes sociales, par la victoire du socialisme. Ce qui n'empêchait pas, au contraire, la lutte quotidienne pour l'amélioration immédiate du sort des femmes. Un programme qui, sous ses deux aspects, garde toute son actualité.

Le féminisme ouvrier

Les féministes des classes bourgeoises se battaient à l'époque, à juste titre, pour que les femmes obtiennent le droit de vote, ne soient plus sous la tutelle de leur mari et accèdent aux professions réservées aux hommes de leur milieu : médecin, avocat, professeur d'université, etc. Mais les femmes prolétaires avaient encore bien d'autres revendications à faire valoir : la hausse des salaires, ne serait-ce que pour éviter à une partie des jeunes filles ouvrières de devoir se prostituer, et à toutes d'être obligées de se soumettre à leur époux ; la protection des femmes enceintes et des accouchées, pour qu'elles ne soient pas purement et simplement renvoyées de leurs usines ; le droit à l'éducation et à la formation professionnelle, jusque-là réservées aux hommes ; la fin de l'esclavage ménager et de la double journée de travail, à l'usine puis au foyer. Pour faire aboutir cette dernière revendication, les socialistes comptaient sur le progrès technique, la collectivisation des tâches ménagères et l'éducation des hommes.

Lier l'émancipation de la femme au socialisme, tenter d'organiser le prolétariat féminin, lui proposer des cercles d'éducation traitant de tous les sujets, faire entrer des ouvrières dans les syndicats et les partis socialistes, y compris aux postes dirigeants, combattre sans

relâche les préjugés sexistes dans la classe ouvrière, ainsi s'entendait le « féminisme ouvrier ». Il constituait alors la doctrine, l'attitude générale du mouvement socialiste, et résultait en grande partie de l'activité de militantes comme Clara Zetkin. Ces féministes ne traitaient pas du « problème féminin », terme qu'elles récusait, mais de la situation et des revendica-

mirent en grève et manifestèrent pour le pain, la paix et le retour des hommes du front. Elles entraînèrent à leur suite l'ensemble des travailleurs dans un mouvement qui déboucha, à travers deux révolutions, sur la victoire d'Octobre.

Le régime issu de la révolution russe fut le premier non seulement à instituer l'égalité complète entre les hommes et

titution dans ce qui était le Bloc de l'Est, fut reprise en 1977 par l'ONU, puis par la plupart des pays.

Un combat toujours indispensable

Entre-temps, dans l'URSS de Staline, la condition des femmes reculait et le mouvement ouvrier tendait à gommer l'émancipation des femmes de son programme réel. En France par exemple, ce ne fut pas le gouvernement de Front Populaire élu en 1936 qui accorda le droit de vote aux femmes, mais celui de De Gaulle en 1945. De même, le droit à la contraception puis à l'avortement furent conquis, en 1967 et 1975 sous des gouvernements de droite, sous la pression des féministes.

À l'évidence, aujourd'hui encore, l'émancipation des femmes est loin d'être un acquis. Les préjugés machistes, la discrimination au travail et l'esclavage ménager restent la règle, y compris dans les pays développés. En France, l'an passé, 160 femmes ont péri sous les coups de leur compagnon. Le développement des préjugés réactionnaires constitue de surcroît une menace pour les droits des femmes de ces pays dits « avancés ». Quant aux femmes des pays pauvres, elles restent opprimées, humiliées, exploitées, souvent usées par les grossesses à répétition et réduites à l'esclavage domestique. Privilège des femmes, elles peuvent être, suivant les barbaries locales, coutumières ou politiques, battues, voilées, excisées, infibulées, brûlées vives, répudiées, enfermées, violées, mariées de force. Mais elles ne se soumettent pas, comme le montrent celles qui, aux quatre coins du monde, se battent courageusement contre ces exactions.

Même officialisée par les pouvoirs publics, la journée du 8 mars reste une occasion de montrer sa solidarité avec toutes ces combattantes, connues ou obscures.

Paul GALOIS



Les ouvrières de Petrograd furent les premières à descendre dans la rue en février 1917.

tions des femmes prolétaires et ce, dans la perspective de la révolution socialiste.

En 1914, alors que les dirigeants de la plupart des partis socialistes trahissaient l'internationalisme et appuyaient l'effort de guerre de leur propre bourgeoisie, Clara Zetkin lançait, au nom des femmes socialistes, un appel aux femmes de la classe ouvrière, leur enjoignant de rester fidèles à l'internationalisme et d'être les dépositaires de l'idéal socialiste. Et en effet, ce furent les femmes de la classe ouvrière qui relevèrent les premières le drapeau, en manifestant dès 1915 à Berlin et en se mettant en grève en Russie en février 1917.

La révolution russe

Le « féminisme ouvrier » s'était répandu parmi les ouvrières russes qui, dès 1913, organisaient clandestinement des réunions pour célébrer la journée de la femme et discuter de la révolution, du socialisme et de l'émancipation des femmes. En 1917, à l'occasion de cette journée – en février suivant le calendrier russe – les ouvrières de Petrograd se

les femmes sur tous les plans, mais à mettre en avant une politique active et concrète pour que la loi s'applique dans la réalité. L'État ouvrier ouvrit des crèches, des restaurants communautaires, fit construire des immeubles équipés de cuisines et de buanderies collectives, favorisa l'éducation des femmes, de l'école élémentaire à l'université. Dès les années 1920, des femmes russes étaient médecins, ingénieurs, commissaires politiques aux armées et, évidemment, ministres. Et c'est par décision du Conseil des commissaires du peuple, présidé par Lénine, que la journée internationale des femmes fut placée précisément le 8 mars, pour commémorer l'action des ouvrières de Petrograd.

Cette date, devenue une ins-

Pour les droits des femmes

Lutte Ouvrière s'associe à l'appel du Collectif des droits des femmes et appelle à la manifestation, lundi 8 mars à 18 h 30 à Paris place de la Nation

• Les spéculateurs à l'affût

Après la Grèce, la livre britannique ?

Les spéculateurs, autrement dit les banques et plus généralement les groupes financiers, sont à l'affût. Après la dette grecque, ils s'en prennent à la monnaie de la Grande-Bretagne, la livre. En effet celle-ci a perdu 5,5 % de sa valeur.

La spéculation peut s'exercer sur toutes les valeurs variables, monnaies, matières premières, actions, etc., en jouant sur les variations. Les spéculateurs jouent à la hausse en ache-

tant des valeurs dont ils prévoient la hausse, et à la baisse en vendant celles dont ils prévoient la baisse. Et pour ce faire, ils utilisent toutes les ficelles et les calculs complexes mis au point par des mathématiciens, qui sont embauchés par les banques pour mettre sur pied de nouveaux produits financiers destinés à relancer de nouvelles opportunités spéculatives. Même une variation minime peut donner de gros bénéfices,

vu les sommes énormes qu'elles peuvent engager à chaque fois.

La spéculation provoque à son tour des variations, car la vente d'une valeur est prise comme le signe que cette valeur n'est pas sûre, alors que son achat est une preuve de confiance. La spéculation s'alimente donc elle-même, multipliant à l'infini des variations parfois infimes au départ.

Les banques et, en général, les centaines de spéculateurs ne

peuvent ignorer que leurs manœuvres peuvent avoir des conséquences catastrophiques : effondrement d'une monnaie, faillite d'une entreprise, banqueroute d'un État. Mais ils s'en moquent, car ils espèrent que leur jeu leur rapportera gros. « Après nous, le déluge ! » est leur devise à tous, comme c'était celle de la noblesse parasitaire de 1789.

Vincent GELAS

• Marchés financiers

Nul devoir ne s'impose aux riches

Contrairement à ce que les mouvements erratiques des Bourses et les folies spéculatives pourraient laisser croire, il y a bien, dans chaque pays, un organisme public qui régleme les marchés financiers. En France, il s'agit de l'Autorité des marchés financiers dont le président, Jouyet, explique avec candeur dans *le Figaro* du 1^{er} mars que cette « autorité » ne peut rien faire et n'a en fait aucune « autorité ».

En effet, dit-il, « les régulateurs ont très peu de moyens d'intervenir sur des marchés qui

ne sont pas organisés », comme ceux des produits dérivés. Et Jouyet d'ajouter : « *Nous sommes manifestement confrontés à une concentration entre une poignée d'acteurs. (...) S'il s'agissait d'industriels, on parlerait d'un cartel, qui serait vigoureusement sanctionné. Mais s'agissant de finance, c'est le néant total !* »

La « poignée d'acteurs » en question est parfaitement connue puisqu'il s'agit des grandes banques internationales, celles dont les pratiques ont conduit à la crise de septembre

2008, avant qu'elles soient renflouées par des milliers de milliards d'euros ou de dollars pris dans les deniers publics, et avant qu'elles recommencent aussitôt à spéculer et à engranger des bénéfices records. Ces banques auxquelles Jouyet ne veut en aucun cas toucher puisque, comme « serviteur de l'État », il est à leur service.

Plus même, le président de l'Autorité sans pouvoir conclut son entretien en affirmant que « *condamner les méthodes* (des financiers) *ne doit pas conduire à ignorer le message. Le marché*

souhaite plus de sincérité et de rigueur dans l'établissement des comptes budgétaires. » Le message du soi-disant « marché » est donc qu'il souhaite faire payer ses dépenses et ses profits aux populations, par l'intermédiaire de la réduction des budgets publics. Gageons que, pour satisfaire cette demande des capitalistes, les États sauront faire preuve de toute l'autorité nécessaire.

Paul GALOIS

• « La journée sans immigrés »

Solidarité entre les travailleurs de tous pays

Lundi 1^{er} mars a eu lieu la « journée sans immigrés », à l'initiative en France du collectif « 24 heures sans nous », mot d'ordre lancé parallèlement dans d'autres pays européens et en particulier en Italie, où il a eu un certain écho après l'affaire de Rosarno en Calabre, d'où ces travailleurs immigrés avaient été chassés violemment. Le but était de prouver que, si les immigrés cessaient de travailler et de consommer, cela créerait un vide dans la vie économique et sociale du pays.

Le geste était essentiellement symbolique et sa portée fut limitée, de nombreux salariés immigrés ne pouvant s'absenter une journée de leur travail sans risquer une sanction, voire même un licenciement pour abandon de poste, lorsqu'il n'y a pas d'appel à la grève lancé par des syndicats. Mais il a eu au moins le mérite de rappeler que « *les immigrés forment l'essentiel de la France qui se lève tôt, et sont indispensables à l'économie du pays* », comme l'a dit un des fondateurs du collectif. Avec cinq millions de personnes, ils forment 8 % de la population, mais 11,3 % de la population active occupée, selon des statistiques de l'OCDE.

La proportion d'immigrés est particulièrement forte dans l'hôtellerie, où ils représentent un travailleur sur cinq, les services à la personne ou aux entreprises, comme le nettoyage et le gardiennage des locaux, ainsi que dans des secteurs industriels tels que l'automobile ou l'informatique.

À l'heure où des membres du gouvernement et d'autres politiciens font leur fonds de commerce du racisme et de la xénophobie, il n'est pas inutile de rappeler la place des travailleurs immigrés dans la production des richesses du pays, aux côtés des autres travailleurs, qui ne sont français que parce que leurs ancêtres sont venus dans ce pays quelques décennies ou quelques siècles auparavant.

Marianne LAMIRAL

• Turquie

Tekel

La lutte continue

La lutte des 12 000 travailleurs du secteur du tabac appartenant au monopole d'État Tekel, commencée mi-décembre, continue deux mois et demi après avec la même détermination. Ceux-ci, venant de différentes villes de Turquie, avaient alors occupé le centre-ville de la capitale Ankara, installant leurs tentes sur les trottoirs. Ils campent toujours au même endroit, malgré le froid, la pluie, la neige... et les menaces gouvernementales.

Un élan de solidarité sans précédent soutient ces travailleurs, dont un des slogans est « *plutôt mourir que de capituler* ». Ils luttent contre une privatisation qui leur ferait subir de grosses pertes de salaire suite à la perte de leur statut de fonctionnaire, risquant aussi de se retrouver rapidement sans travail, comme cela s'est passé pour environ 50 000 travailleurs dans d'autres secteurs du monopole d'État depuis 2004.

Ces 12 000 travailleurs du tabac poursuivent malgré toutes les difficultés un combat acharné. Par exemple plu-

sieurs centaines de travailleurs ont confié leurs enfants à des proches, avant de faire des centaines de kilomètres et de s'installer pour plusieurs semaines dans les rues d'Ankara. La population de la ville leur apporte son soutien. Dès le lendemain d'une déclaration télévisée du Premier ministre affirmant que l'occupation du centre-ville par les manifestants gênait la population et les commerçants, on a pu voir également à la télévision lesdits commerçants et habitants venir soutenir les occupants et leur apporter des services gratuits.

De même des dizaines de personnalités connues du spectacle se sont déplacées à Ankara pour soutenir les travailleurs de Tekel. Alors même que le Premier ministre les invitait à une grande rencontre médiatisée, ils l'ont refusée en faisant bien savoir pourquoi. Enfin, une journée nationale de solidarité a été organisée par les grandes confédérations syndicales, bien que le Premier ministre ait déclaré un tel mouvement illégal et susceptible de sanctions.

Des ministres se sont relayés pour essayer de discréditer le mouvement par diverses calomnies, disant qu'il était manipulé par des groupes extrémistes, voire par des terroristes du PKK. En vain... Un ministre d'État a même dû présenter des excuses publiques à ce propos, disant qu'il avait été mal compris. Le gou-

vernement Erdogan avait préféré plusieurs menaces d'intervention policière, en fixant comme date limite le 28 février. Mais début mars, il n'a toujours pas osé intervenir.

Après ce mouvement, même si les travailleurs de Tekel n'obtiennent pas une satisfaction totale, on pourra dire qu'ils ont contribué à changer le climat dans le pays et à encourager les autres à la lutte. Ils auront aussi contribué à mettre en évidence, aux yeux d'une partie des travailleurs et des gens modestes, de quel côté est réellement le gouvernement Erdogan. Ceux qui le pensaient différent des précédents ont pu voir que ce n'est pas le cas et que, comme les autres, il est au service des riches et du patronat.

J.S.

• Santé

200 médicaments encore moins remboursés

Deux cents médicaments ne seront bientôt plus remboursés qu'à 15 %, au lieu de 35 %. Quand, en octobre dernier, le gouvernement a inventé ce nouveau taux de remboursement, cent-dix médicaments étaient dans le collimateur. Quatre mois plus tard, il y en a près du double.

La raison invoquée est restée la même. On nous dit que, selon les « critères médicaux » de la Haute autorité de santé, ces médicaments présenteraient une efficacité « faible » ou « insuffisante ».

La liste est longue... Des crèmes contre les douleurs rhumatismales et d'autres contre l'herpès, des médicaments contre les contractures musculaires, le rhume, les douleurs, des vasodilatateurs cérébraux largement utilisés par les personnes âgées, etc. Bref de nombreux traitements, indispensables pour tous ceux à qui ils sont prescrits, vont être encore un peu plus réservés à ceux qui ont les moyens de les payer. Comme s'il s'agissait de petites folies qu'on s'offre pour le plaisir !

Près de 10 % de la population n'a pas de mutuelle, pas de complémentaire santé, parce que c'est trop cher. Avec des médicaments pour lesquels il faudra déboursier 85 % du prix de vente en pharmacie, ils seront encore un peu plus nombreux ceux qui renonce-

ront à se soigner. Ils seront aussi de plus en plus nombreux à devoir renoncer à leur mutuelle ou leur assurance complémentaire. En octobre dernier, quand le gouvernement a inventé ce taux de remboursement à 15 %, la Mutualité Française a appelé ses membres à ne pas rembourser ces produits. Renvoyant le gouvernement à ses contradictions et ses incohérences, elle lui opposait alors que, si ces médicaments étaient réellement « inefficaces », la Sécurité sociale n'avait aucune raison de les rembourser, même pas à faible taux ! Quoi qu'il advienne, si des mutuelles acceptent de prendre en charge ces médicaments, elles augmenteront leurs tarifs et deviendront inaccessibles à une partie encore plus importante de la population.

La liste des médicaments publiée, les laboratoires pharmaceutiques ont un mois pour contester. Puis, ils auront un délai pour écouler les stocks portant des vignettes à 35 %. Le gouvernement prend



des gants avec eux. Mais ils pourront aussi, car c'est leur droit, renoncer à tout remboursement. Le prix du médicament sera alors « libre ». Ils pourront le commercialiser au prix qu'ils fixeront, en changeant simplement le nom et la boîte. Comme à chaque diminution du taux de remboursement, les laboratoires pourront estimer qu'ils gagneront plus, en vendant moins mais à une clientèle qui peut payer.

Quant à ceux qui ne le peuvent pas, ils se soigneront moins bien ou plus du tout.

Et tout cela pour une économie espérée pour les caisses de la Sécurité sociale de 145 millions d'euros, soit à peine 1 % du montant total du remboursement des médicaments par l'assurance maladie, qui s'élevait en 2008 à 15 milliards d'euros.

Sophie GARGAN

• Bagnolet (Seine-Saint-Denis)

Les expulsés obtiennent un hébergement provisoire

Le 10 février, à 6 heures du matin, les habitants du 92 rue Victor-Hugo à Bagnolet ont été expulsés de chez eux par la police, en plein froid, avec l'accord de la mairie PCF de la ville.

Depuis, la lutte s'est organisée avec le soutien du DAL et de différentes associations. Les élus Lutte Ouvrière de la ville ont dès le début proclamé très clairement leur solidarité avec les expulsés. Ils ont participé à la création du comité de soutien et à toutes les actions en faveur de leur relogement. Faire partie de la majorité municipale ne les a pas empêchés de dénoncer fermement l'attitude de la mairie, bien au contraire. Les expulsés ont apprécié le fait que des élus de la majorité municipale choisissent leur camp et appuient leur lutte.

Au conseil municipal du

25 février, les élus LO ont été les seuls à proposer une motion de soutien à la lutte des expulsés, condamnant l'attitude de la mairie et exigeant le relogement des expulsés. Les élus PCF ont voté contre, comme ceux de la droite. Les élus du PG et des élus associatifs se sont abstenus. Seuls le PS et les Verts, dans l'opposition municipale, ont soutenu cette motion.

Après quinze jours de lutte, la préfecture a dû céder un hébergement pour les expulsés, dans un hôtel de Saint-Denis, pour une durée limitée. Tout n'est pas réglé, loin s'en faut. Il reste à obtenir le relogement décent de ces travailleurs, dont certains, sans papiers, ont vu leur situation s'aggraver avec cette expulsion.

Jean-Pierre Mercier
Geneviève Reimeringer

• Weldom Marseille-Mazargues

En grève

Samedi 27 février les salariés de Weldom-Mazargues, un des magasins de la chaîne qui a repris M. Bricolage, se sont mis en grève pour des augmentations de salaire.

« Pourquoi vous n'avez pas eu d'augmentation ? Mais parce que vous avez été malade pendant deux ans... » : voilà le type de réplique du PDG de Weldom, qui possède en propre une quinzaine de magasins dans la région.

Plus de la moitié des soixante salariés de Weldom-Mazargues sont donc en grève depuis, à l'initiative de la CFDT, le seul syndicat. Ils sont tous réunis devant l'entrée du magasin, expliquant aux clients les raisons de leur grève : les salaires...

Le salaire horaire est passé

de 9,07 euros par heure en décembre à 9,14 en janvier. Ce qui est dérisoire. En même temps la mutuelle obligatoire a vu son taux passer de 1,05 % à 1,10 %.

Les horaires des caissières ne permettent pas de vivre, ce sont des 27 heures, voire 24 heures par semaine.

Le premier jour de la grève, les directeurs ont fait venir en cachette du personnel extérieur. L'inspection du travail saisie est intervenue. Maintenant les rayons sont vides. Il ne restait que quelques cadres pour tenir, approvisionner, répondre aux clients et à la caisse à la place du personnel, qui à son quatrième jour de grève continuait à tenir bon.

Correspondant LO

• La Poste société anonyme

Sous la pression de la finance

Le 1^{er} mars, La Poste, établissement public, est devenue société anonyme, et le gouvernement jure ses grands dieux que le changement ne portera pas atteinte au service public, du moins à ce qu'il en reste. Le président de La Poste, J.C. Bailly, minimise les choses alors qu'il est le maître d'œuvre de cette transformation, déclarant que, selon lui, « l'essentiel des postiers est beaucoup moins préoccupé par ce changement de statut que par les enjeux et l'avenir de La Poste et du courrier face à l'avènement de la société numérique ».

On peut douter que Bailly soit le mieux placé pour exprimer les préoccupations des travailleurs qui subissent la baisse de pouvoir d'achat, une précarité croissante et les « réorganisations » incessantes entreprises par la direction de La Poste dans le but de supprimer des effectifs. Le tout vise à accroître la rentabilité financière dans l'intérêt des futurs actionnaires et la transformation en société anonyme ne peut qu'accroître cette pression de la finance.

Quant à « l'avenir du courrier » et à son recul par rapport au message électronique, il n'y a aucune raison que les travailleurs en fassent les frais. Si la charge de travail baisse, cela devrait au contraire permettre aux postiers de ne pas se casser le dos comme cela a été le cas ces dernières années.

Bailly reconnaît qu'un départ en retraite sur deux n'est pas remplacé, et la proportion est en réalité moindre. Selon le syndicat SUD, 12 000 postiers n'ont pas été remplacés en 2009, ce qui laisse autant de chômeurs sur le carreau. Mais il faudrait au contraire partager le travail entre tous et que La Poste embauche de façon non précaire, ne serait-ce que pour remplacer tous les départs en retraite.

J.S.

• PSA Peugeot-Citroën - Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis)

La direction sème les graines de la colère

Alors que l'usine Peugeot-Citroën d'Aulnay tourne à plein régime, les chiffres de l'intéressement et de la participation 2009 ont des allures de provocation. Pour la deuxième année consécutive, la participation sera, en 2009, de 26 euros brut. Quant à l'intéressement, il est lui carrément de zéro euro.

Ces chiffres sont particulièrement mal vécus dans l'usine, où les ouvriers n'en peuvent plus de travailler dans des conditions très pénibles. Depuis le début de l'année à Aulnay, les samedis sont travaillés. Chaque équipe, une semaine sur deux, travaille donc six jours dans la semaine, soit 42 heures. Et cela ne suffit pas à la direction, qui demande même à des volontaires de l'équipe du soir de revenir le samedi matin !

L'usine d'Aulnay produit des petites voitures, les C3, qui se vendent particulièrement bien et ont profité à fond de l'effet prime à la casse. Incapable de sortir la production, après avoir licencié à tour de bras pendant des années, le patron a massivement recours aux travailleurs précaires – il y a en ce moment dans l'usine près de 900 intérimaires, 150 travailleurs en contrat de professionnalisation, et 350 ouvriers « prêtés » par d'autres usines du groupe. Il faut travailler toujours plus vite, avec pour conséquence inévitable une multiplication des accidents de travail – il y a une quinzaine de jours, deux accidents ont eu lieu en une semaine, dont un très grave, un ouvrier ayant été renversé par un car à fourches.

Dans ce contexte, l'annonce

de la somme ridicule allouée à la participation, ainsi qu'une augmentation annuelle si minuscule (15 euros) que la plupart des ouvriers, en lisant leur feuille de paye de février, ne l'ont même pas vue, ont de quoi choquer.

La direction justifie ses décisions en disant qu'elle a perdu de l'argent en 2009, plus d'un milliard d'euros, prétend-elle. Mais



quelle raison les ouvriers auraient-ils de faire confiance à ces chiffres truqués ? Les années précédentes, PSA vendait quasiment le même nombre de voitures et faisait des profits d'un milliard d'euros : dans les dix dernières années, c'est plus d'une dizaine de milliards de profits qui sont allés grossir les poches des actionnaires. Où est passé cet

argent ? Où sont passés les quelque trois milliards que le gouvernement a gracieusement offerts à PSA l'an dernier, sous prétexte « d'aide à l'industrie automobile » ? Parler d'aide aux actionnaires de l'automobile aurait eu, dans ce cas, le mérite d'être plus honnête.

Les patrons de PSA n'ont pas osé, comme chez Renault, offrir

15 000 euros de prime à leurs hauts cadres méritants. Mais les ouvriers sont tout de même bien conscients que, vu le rythme de travail, il se vend des voitures, beaucoup de voitures. Et l'idée devra faire son chemin qu'un jour il va bien falloir que nous allions réclamer notre dû.

Correspondant LO

• PSA – Mulhouse

Personnel moins nombreux... et production en hausse

À l'usine PSA de Mulhouse qui produit les modèles Citroën C4, Peugeot 206+ et 308, les effectifs baissent de façon ininterrompue. Ainsi en juin 2008, quelques mois avant le début de la crise économique et de la mise au chômage partiel d'une partie des travailleurs de l'entreprise, nous étions 10 464 salariés, intérimaires compris, pour fabriquer chaque jour 1 304 véhicules.

Vingt mois plus tard, la production quotidienne a augmenté de 4,8 % pour s'établir à 1 371 voitures. Mais pour les produire nous ne sommes plus que 9 528 salariés, soit une baisse de 9 %. Pour l'effectif ouvrier, cette baisse atteint même 10 %.

Pour produire ainsi plus de voitures avec moins de salariés, pour supprimer l'équivalent de plus de deux postes par jour travaillé sur cette période, la direction y met les moyens : secteur par secteur, et notamment en fabrication, elle augmente les charges de travail de chacun, elle rogne sur chaque temps mort pour tirer des gains de productivité de notre travail. C'est ainsi que,

sur la ligne de montage où sont fabriquées les 206+ et les 308, la production par équipe atteint presque les 400 véhicules. Même avant le passage aux 35 heures, c'est-à-dire avec un temps de travail un peu plus important, et surtout en étant beaucoup plus nombreux sur les chaînes, nous ne produisons pas autant de voitures ! Et les dirigeants de PSA ne cachent pas leur volonté d'augmenter encore la productivité de toutes les usines dans les prochaines années.

Alors, quand leurs représentants au Medef ou au gouvernement expliquent qu'on ne pourra pas financer les retraites à l'avenir et qu'il faudrait que les travailleurs acceptent de nouveaux reculs, il y a de quoi se mettre en colère.

La famille Peugeot a accumulé des milliards de profits ces dernières années : 8,6 milliards depuis 1999. Ils proviennent de l'exploitation croissante de dizaines de milliers de travailleurs. Et c'est là qu'il faudra piocher pour payer des retraites correctes à tous, et pour financer les emplois de ceux qui les remplaceront.

Correspondant LO

• ArvinMeritor – Saint-Priest (Rhône)

La direction recule sur les salaires

Depuis que l'usine Ponts-Essieux de Renault Trucks (groupe Volvo) a été rachetée par ArvinMeritor en 2004, il n'y a eu ni primes ni intéressement, et les seules augmentations acquises (30 euros mensuels et une prime de 500 euros) l'ont été suite à une grève de trois jours en 2008. En 2009, sous prétexte de crise, il y a eu 0 % d'augmentation.

Et cette même année, il y a eu jusqu'à 90 jours de chômage pour ceux qui en ont subi le plus, avec une perte de salaire pour l'année de bien plus de 500 euros pour la plupart. De plus, les travailleurs de nuit ou

de week-end, ayant dû passer en 2x8, vont voir la fin de leur garantie de ressources arriver en février.

Aussi, à l'annonce par la direction d'une augmentation de 0,6 % pour l'année, les travailleurs des lignes de montage ont protesté en entamant une grève du zèle de baisse de la production. L'intersyndicale, quant à elle, revendiquait 5 % d'augmentation avec un talon de 80 euros, plus une prime de 1 500 euros.

Ce mouvement de protestation a vite été populaire et s'est étendu dès le deuxième jour aux deux équipes et aux ateliers d'usinage. L'usine était donc au ralenti, les ouvriers

prenant l'initiative de s'occuper en peignant les sols, les racks, les machines, et d'autres faisant le nettoyage.

La direction a vite pris la mesure du mécontentement en avançant la date de la deuxième réunion salaires du 25 au 22 février. Ce jour-là, lundi, elle est montée à 1 % et 200 euros de prime, puis 400 euros après discussion. Au rassemblement qui s'en est suivi, des militants ont posé le problème de se mettre vraiment en grève pour obtenir plus. Mais la majorité des ouvriers présents préféraient continuer de baisser les cadences pour ne pas perdre d'argent.

Le lendemain, c'est le responsable Europe, M. Mortali, qui est venu à l'usine. Mais pendant qu'il négociait avec les syndicats, des militants organisaient une tournante dans les ateliers, et bientôt 120 personnes envahirent la salle de négociations. Ce fut le moment fort du mouvement, où les ouvriers purent dire à M. Mortali ce qu'ils avaient sur le cœur.

La direction répondit par des menaces, disant que, si le travail ne reprenait pas, cela mettrait en péril l'usine et son rachat prévu par Volvo en 2012, menaces qui étaient déjà agitées par les chefs sur les lignes depuis la veille. Et elle dit aussi que, si le travail reprenait

normalement, elle mettrait quelque chose sur la table le lendemain. Si bien que le travail reprit mercredi, pour voir.

Finalement, la direction lâcha 1,2 % rétroactif en février, avec un talon de 27,50 euros, plus 0,5 % en octobre, et 400 euros de prime en mars. À l'assemblée générale qui suivit, la majorité des présents se montrèrent satisfaits, même si c'est insuffisant. Ceux qui ont participé au mouvement considèrent comme une petite victoire d'avoir su résister à la pression des chefs. Et aussi d'avoir obligé la direction à lâcher plus qu'elle ne l'avait prévu.

Correspondant LO

• Renault-Cléon (Seine-Maritime)

Après l'annonce d'une prime pour les hauts cadres Un débrayage réussi

Dans un courrier interne adressé aux cadres dirigeants de Renault (directeurs d'usines, chefs de services, directeurs de filiales, environ 2 800 personnes), Pelata, le directeur du groupe automobile, les a informés qu'une prime dite de performance leur était accordée au titre de l'exercice 2009.

Dans son courrier, il « reconnaît les résultats obtenus dans un contexte particulièrement difficile et l'engagement de tous pour atteindre un "free cash flow" (liquidité disponible) positif ». Un coup de chapeau sur « l'engagement de tous », mais une prime oscillant entre 10 000 et 15 000 euros uniquement pour les hauts cadres.

L'existence et le contenu de ce courrier ont été connus très rapidement dans les ateliers et bureaux, où un sentiment d'injustice et de colère s'est vite exprimé. Pour rappel, les salariés de Renault ont eu 0 % d'augmentation en 2009, 0,7 % cette année. La direction de Renault offre ainsi 30 millions d'euros à 2 800 cadres, alors que dans le même temps elle répartit 27,5 millions... à 55 000 salariés !

À Cléon, 450 travailleurs se sont rassemblés jeudi 25 février, à l'appel des syndicats, devant le bâtiment de la direction. À peine les manifestants commençaient-ils à discuter entre eux, en particulier sur les salaires, qu'une centaine d'ouvriers de la Fonderie, aujourd'hui

filiale Renault, mais toujours implantée sur le même site, rejoignaient la manifestation. Les grévistes des deux entreprises se sont donc retrouvés dans le même rassemblement, se donnant mutuellement des marques de fraternité et de solidarité.

Les grévistes ont exigé qu'une délégation soit reçue par la direction, comprenant cinq militants syndicaux et cinq travailleurs sans mandat. Ce sont ces derniers qui ont donné le ton durant toute la rencontre. Ils ont expliqué leurs difficultés de plus en plus grandes pour vivre avec des salaires quasiment bloqués depuis des années, pour payer leur loyer, leurs dettes, etc. La direction était dans ses petits souliers, pas habituée à discuter d'une façon aussi directe et à être ainsi interpellée par des salariés voulant des réponses concrètes à leurs problèmes de salaire. Une travailleuse en colère a expliqué à une directrice qu'elle n'arrivait plus à partir en vacances avec ses enfants, qu'elle n'arrivait plus à s'habiller convenablement, tout en pointant du doigt les habits chics de son interlocutrice.

L'après-midi du même jour, un nouveau rassemblement a été tout aussi réussi, avec une fois encore la présence des travailleurs de la Fonderie. Tout le monde était pour attendre les résultats de l'entrevue entre syndicats et direction centrale de Renault qui devait avoir lieu lundi 1^{er} mars. En fin de compte, cette rencontre n'a servi à rien, la direction persistant dans son

refus de discuter d'une véritable augmentation générale des salaires pouvant garantir et améliorer

le pouvoir d'achat à tous.

Un nouvel appel à cesser le travail, seul moyen de se faire

entendre, a été lancé pour le jeudi 4 mars.

Correspondant LO



• Renault – Le Mans

La prime qui fâche

Jeudi 17 février, chez Renault au Mans, un tract syndical faisait état du courrier interne du directeur général de Renault adressé aux cadres dirigeants du groupe.

Il fit l'effet d'une petite bombe dans les ateliers. Chaque travailleur faisait ses comptes, ce qui était facile : 11 euros brut d'augmentation de salaire (soit une demi-baguette de pain par jour) et une prime de 500 euros versée en deux fois pour l'année 2010, cela ne tenait pas la route à côté des 10 000 euros de moyenne pour les cadres dirigeants.

Un fort sentiment d'injustice commençait à se répandre, tout le monde ne parlant que de cela. Dès le lundi 21 février, la direction sortait un journal interne, *Média*, pour tenter de

désamorcer la situation. En fait, ce *Média* qui niait la chose tout en la reconnaissant implicitement n'a fait que renforcer l'écœurement et la colère.

Jeudi 22 février, la CGT et FO appelaient à débrayer 59 minutes minimum avec rassemblement à l'entrée de l'usine. À 9 h 30, malgré la pluie, nous nous sommes retrouvés à près de 350 de l'équipe du matin et de la normale. L'après-midi, c'est plus de 250 ouvriers qui débrayaient, les ateliers de production étaient quasiment vides. C'était la première fois depuis quelques années, depuis le conflit sur la flexibilité au printemps 2007, que l'on se retrouvait si nombreux à débrayer ensemble. Il faut dire que l'usine ne compte plus aujourd'hui que 2 400 salariés, dont moins de 1 200 ouvriers

répartis sur trois équipes.

Après les prises de parole, la CGT proposait de remettre ça dès lundi 1^{er} mars, jour d'une rencontre entre le directeur général de Renault et les syndicats. FO ne s'associait pas, voulant attendre le résultat de la rencontre direction-syndicats.

Lundi 1^{er} mars, l'équipe de nuit débrayait en fin de nuit et une partie des grévistes attendaient l'arrivée de l'équipe du matin à la porte de l'usine, où un tract était diffusé appelant à débrayer à 9 h 30. Nous nous sommes retrouvés à environ 200 devant le bâtiment de la direction dans la matinée. L'après-midi c'était 120 travailleurs qui débrayaient aussi.

Les choses en étaient là. Mais ce qui est sûr c'est que, si la direction voulait fâcher son monde, elle a réussi son coup...

Correspondant LO

• Technocentre Renault – Guyancourt (Yvelines)

Les travailleurs de Vestalia se font respecter

Plus de 10 000 salariés travaillent au Technocentre Renault de Guyancourt, mais il n'y aurait pas de chauffage, pas de courrier, pas d'entretien, pas de logistique pour apporter certaines pièces, pas de maintenance sans les travailleurs des sociétés de prestation. La principale entreprise prestataire pour la maintenance est Vestalia (Veolia environnement service tertiaire à l'industrie automobile) une filiale du groupe Veolia qui emploie au total 393 personnes sur les différents sites Renault.

Renault, en tant que donneur d'ordres, révisé tous les trois ans les contrats des sociétés de prestation, et impose des économies drastiques. La conséquence est la dégradation depuis plusieurs années des conditions de travail ; il faut accomplir plus de tâches avec moins de travailleurs, dont les salaires sont quasiment blo-

qués. Cet hiver par exemple, il faisait 14° dans certains bureaux et, faute d'effectifs suffisants, faire les interventions se révélait un exploit. Quant aux procédures administratives, elles sont de plus en plus lourdes.

Cela rend les injustices encore plus insupportables. Depuis plusieurs mois, les travailleurs de Vestalia deman-

daient principalement, à l'égal des cadres, un treizième mois et le paiement des trois jours de carence en cas de maladie. En février, une pétition était lancée par les salariés, avec l'aide de la CGT et de la CFDT ; elle était signée par 270 personnes sur 393, de Boulogne-Billancourt, de Rueil, du Plessis-Robinson et surtout du Technocentre. Et mardi 23 février, face à la direction de Vestalia qui prétendait ne pas avoir d'argent pour les salaires, les travailleurs du site du Technocentre ont décidé de faire grève.

Ayant reçu le soutien de la CGT et de la CFDT de Renault-Technocentre, ils ont manifesté à 170 dans le Technocentre à l'aide de cornes de brume. Ils se

sont adressés à ceux de Renault sur le site, en organisant des groupes de distribution de tracts aux cinq cantines. Il y avait de l'ambiance et l'accueil des travailleurs de Renault était chaleureux. Chacun comprenait que les salaires chez Vestalia sont faibles et que Veolia, qui a assez d'argent pour payer une retraite d'un million d'euros au PDG, Proglio, peut en trouver pour les travailleurs. Les chefs de Vestalia, eux, n'en menaient pas large.

Des travailleurs ont accompagné les délégués syndicaux aux réunions avec la direction de Renault et de Vestalia, et un comité de grève de douze salariés s'est formé pour associer les travailleurs d'autres secteurs du

Technocentre et des autres sites de la région parisienne.

Au bout de trois jours de grève, la direction de Vestalia acceptait le versement en deux parties d'une prime de fin d'année, chacune égale à un demi-mois de salaire, tout en en profitant, au passage, pour annuler en partie d'autres primes, dont une aléatoire. Le délai de carence passait de trois à deux jours.

La grève et son résultat sont ressentis par tous comme un succès. D'autant plus que, pour de nombreux jeunes travailleurs, il s'agissait de leur première grève et qu'ils s'y sont montrés actifs.

Correspondant LO

• Heuliez - Cerizay (Deux-Sèvres)

Le repreneur prend l'oseille et se tire

En juillet 2009, Heuliez, constructeur de voitures électriques, était menacé de faillite et ses 1 014 salariés condamnés à pointer au chômage. Les patrons, la famille Queveau, se refusaient à prendre sur les profits accumulés depuis des années pour investir dans l'entreprise et sauver les emplois.

Mais Zorro était arrivé en la personne de Louis Petiet, dont la société BKC (Bernard Krief Consulting), soi-disant spécialisée dans la reprise des entreprises en difficulté, acceptait d'investir 16 millions d'euros dans Heuliez.

À l'époque, de Ségolène Royal, présidente de la Région Poitou-Charentes, à Jean-Pierre Raffarin, sénateur de la Vienne, tous les ténors locaux avaient applaudi à cette solution, qui satisfaisait d'autant plus Louis Petiet que la Région et le gouvernement mettaient respectivement cinq et dix millions d'euros dans l'affaire. Heuliez était soi-disant « sauvé », et à un an des élections régionales,

Ségolène Royal et le gouvernement pouvaient jouer à qui était le meilleur défenseur de l'emploi, même si dans l'affaire seuls 606 emplois étaient maintenus, soit moins de la moitié de l'effectif total.

Mais il n'aura pas fallu attendre longtemps pour savoir que penser de ce « sauvetage ». Louis Petiet n'a finalement versé qu'un million d'euros sur les 16 promis et il a annoncé qu'il ne verserait pas un centime de plus. Christian Estrosi, sans rire, l'a félicité d'être « raisonnable » et a annoncé qu'il avait déjà trouvé un autre repreneur, le fonds d'investissement turc Brightwell, qui investirait vingt millions d'euros. Mais

rien n'est encore fait, car Louis Petiet a annoncé son intention de faire monter les enchères et de vendre très cher les 80 % qu'il détient dans Heuliez, en annonçant par exemple pour 2010 des prévisions de vente de 150 millions d'euros, au lieu des 90 millions annoncés.

En cette veille d'élections régionales, chacun s'empresse d'annoncer une solution trouvée pour Heuliez. Et tant pis si le « repreneur » providentiel s'avère une fois de plus un simple margoulin, à la recherche d'une bonne affaire. Les travailleurs d'Heuliez ne peuvent se contenter de ces promesses et ils devront compter avant tout sur leurs propres forces pour imposer, quoi qu'il arrive, la garantie de leur emploi et de leurs salaires.

Cédric DUVAL

• Sanofi Aventis - Romainville (Seine-Saint-Denis)

Le groupe et son chef d'établissement condamnés pour la mort d'un travailleur

La cour d'appel de Paris vient de confirmer la responsabilité pénale du chef d'établissement dans la mort d'un travailleur du site Sanofi Aventis de Romainville. Il est condamné à un an de prison avec sursis, assorti d'une amende de 7 500 euros, avec versement de dommages et intérêts aux parties et indemnisation de leurs frais de justice.

Il aura fallu presque sept ans, jour pour jour, pour que la responsabilité pénale du chef d'établissement et la responsabilité civile de Sanofi Aventis soient finalement confirmées.

En effet, le 27 février 2003, Bruno, un jeune technicien de 31 ans, était victime d'un accident mortel du travail : une anoxie (insuffisance d'oxygène prolongée) au fond d'un réacteur. Il devait décéder après un coma de plus de deux semaines.

La direction du groupe et le directeur ayant tout fait pour retarder le procès en multipliant les demandes d'expertises, ce n'est que cinq ans après le décès de ce camarade de tra-

vail que le premier procès avait eu lieu en correctionnelle à Bobigny.

Le directeur, condamné le 9 octobre 2008 à un an de prison avec sursis et à une amende de 5 000 euros pour « homicide involontaire » et « infraction à la réglementation sur la sécurité du travail », avait fait appel. De son côté, l'entreprise avait été condamnée pour « faute inexcusable de l'employeur » par le tribunal des affaires de Sécurité sociale.

Le jugement de la cour d'appel a aussi pour conséquence que la condamnation du directeur sera inscrite à son casier judiciaire pour « manquement délibéré à une obligation particulière de sécurité, en

ne réalisant pas de document d'évaluation des risques, en n'assurant pas une formation adéquate au personnel de l'atelier et en ne fournissant pas d'équipements de protection adaptés ». La cour a aussi souligné que la délégation de pouvoir n'abolissait pas la responsabilité du chef d'établissement, qui conserve un devoir de contrôle en matière de sécurité.

En raison de sa « nécessaire exemplarité », ce jugement devra être affiché un mois sur les portes de l'établissement et du local syndical.

Que ces condamnations soient prononcées, ce n'est que justice. Mais il reste que ce système qui fait passer les profits avant tout, et donc avant la sécurité des travailleurs, ne fait qu'engendrer des accidents qui pourraient être évités.

Correspondant LO

• Siemens VAI MT – Saint-Chamond (Loire)

Les travailleurs se fâchent



Les travailleurs de Siemens sous la tour Eiffel.

Mercredi 24 février, à 3 heures du matin, 150 salariés de Siemens VAI MT se sont retrouvés sur le parking du site de Saint-Chamond pour un mouvement de protestation contre le plan de restructuration. En effet Siemens envisage la fermeture du site de Saint-Chamond, la suppression de 40 % de son effectif, soit 274 postes sur les deux sites, le transfert d'une partie des activités vers l'Autriche, la Grande-Bretagne, l'Allemagne et la Chine.

Ce jour-là, les employés de l'ex-Clecim se répartissent donc dans trois autocars, tandis que dans les soutes s'entassent pancartes, affiches et divers matériels nécessaires. Ils arrivent à 11 heures devant le siège de Siemens SAS, à Saint-Denis, où ils sont accueillis par des délégués CGT et CFE-CGC du site.

Très rapidement, des pneus et des palettes flambent sur la chaussée, dégageant une épaisse fumée noire que le vent rabat sur la façade de béton et de verre du grand bâtiment de Siemens. Le directeur général adjoint pointe son nez et tente de prendre la parole et se fait huer. « Paroles, paroles... », lui chantent les manifestants. Certains rentrent dans le bâtiment dans le sillage des délégués. Le hall et des bureaux sont décorés d'affiches et de photos de précédentes manifestations. Même le buste de l'ancêtre Werner von Siemens y a droit. D'autres s'occupent de la façade pour l'égayer en y collant des photos noir et blanc grand format. Des discussions s'engagent avec des salariés de Siemens SAS, qui comprennent d'autant plus que certains travaillent dans des unités menacées de restructuration et d'externalisation à court terme.

Après un compte rendu des délégués ressortis de l'entrevue avec le directeur général adjoint, spécialiste du baratin qui n'a rien dit de bien nouveau, les trois autocars se dirigent vers le centre de Paris. La manifestation, commencée sur l'esplanade du Trocadéro, se poursuit sur les marches puis sous la tour Eiffel, ponctuée de slogans « Sie-

mens tue nos emplois ! », puis vers le Champ de Mars, avant de rencontrer un cordon de gendarmes. Une escorte de motards et de voitures de police ouvre ensuite la route à travers les embouteillages pour conduire les trois cars hors de Paris, afin d'être sûrs que les manifestants rentrent bien dans la Loire. Tous les participants sont fatigués mais très contents du déplacement, de l'intervention au siège de Siemens et de la manifestation « spontanée » au Trocadéro et sous la tour Eiffel.

Après cela, lundi 1^{er} mars à Saint-Chamond, jour du Comité central d'entreprise, le directeur général était aux abonnés absents et déléguait deux sous-fifres sans réels pouvoirs pour le remplacer. C'en était trop ! La grève et l'occupation du bâtiment étaient déclarées dès le matin. À 16 heures, les salariés se fâchaient vraiment et décidaient de « retenir » le directeur financier et la DRH qui pouvaient, de la salle, voir le brasier de pneus qui barrait la rue et les feux de bengale, et entendre les cris, les cornes de brune et les roulements de tambour qui ont égayé leur soirée et leur nuit.

Parallèlement, les travailleurs de l'autre site Siemens, à Savigneux, décidaient le blocage d'un convoi exceptionnel de deux grosses presses Michelin qui devaient rejoindre les États-Unis.

La lutte contre la restructuration et les licenciements continue donc avec détermination.

Correspondant LO

● France Télécom

Les richards sont bien servis

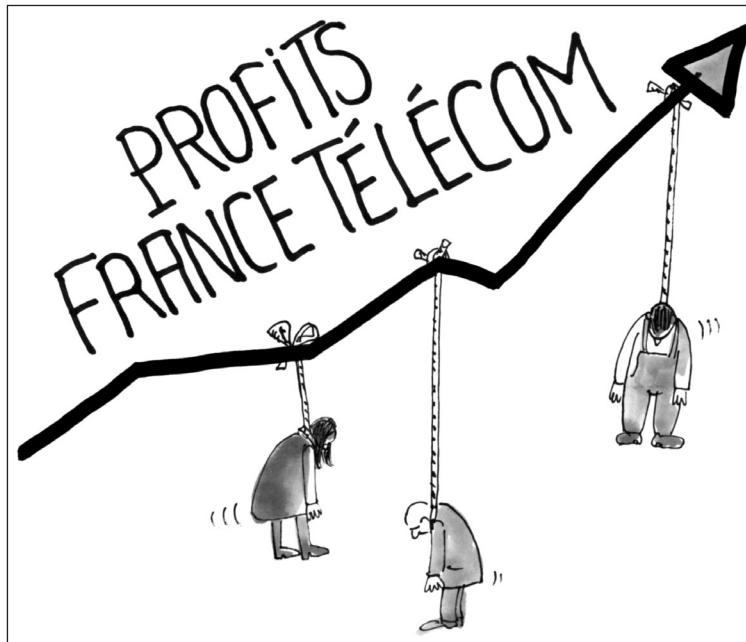
Stéphane Richard, qui était jusqu'à l'été dernier directeur de cabinet de la ministre de l'Économie Christine Lagarde, a pris ses fonctions de directeur général de France Télécom le 1^{er} mars.

Il avait commencé sa carrière en 1991 comme conseiller technique au cabinet du ministre socialiste de l'Industrie de l'époque, Strauss-Kahn, et passe aujourd'hui pour un proche de Sarkozy. Entre-temps Strauss-Kahn, qui était devenu ministre des Finances en 1997, avait privatisé France Télécom et l'avait fait coter en Bourse, tandis que Richard avait profité de son passage dans le pôle immobilier de la Générale des Eaux (devenue aujourd'hui Nexity) pour s'enrichir.

La première annonce de Richard à la tête de France Télécom est de proposer, pour la prochaine assemblée générale des actionnaires, un dividende identique à celui de l'année dernière, malgré un bénéfice en léger recul. L'État ne détenant

plus que 27 % du capital, ce sont les actionnaires privés qui bénéficieront de la plus grosse part de ce pactole, 3,65 milliards d'euros au total.

Même le syndicat des cadres CGC dénonce la « folle politique de distribution des dividendes », qui implique une baisse des investissements ou le recours à l'emprunt. De son côté, la presse financière affiche évidemment sa satisfaction. Elle souligne que France Télécom a bien résisté à la crise, qu'elle continue à être une entreprise qui « produit du cash », et « a recruté 51 % des nouveaux abonnés au mobile au quatrième trimestre, soit 383 000 personnes ». Seulement, pour effectuer le travail, il manque le recrutement... de personnel. Après la suppression de dizaines de milliers d'emplois ces dernières



années, les conditions de travail sont devenues détestables pour nombre de salariés : il y a eu huit nouveaux suicides rien que depuis le début de cette année. Mais cela n'impressionne pas Stéphane Richard qui, dans une interview au *Monde* du 26 février, se déclare simplement

« choqué »... « par la façon dont certains instrumentalisent les suicides pour instruire le procès de l'entreprise ». Ils sont pourtant bien la conséquence d'un système fou où seuls les intérêts des actionnaires sont pris en compte.

Jean SANDAY

● SNCF

Les travailleurs des TER dans la ligne de mire

La SNCF s'apprête à revoir à la baisse les conditions de travail des 25 000 cheminots des transports régionaux, les TER. Les directives européennes sur l'ouverture à la concurrence de l'ensemble du réseau ferroviaire fournissent, de nouveau, le prétexte à ce projet.

À partir du moment où d'autres entreprises ferroviaires que la SNCF feront circuler des trains de voyageurs sur l'ensemble du réseau, et en particulier sur les réseaux régionaux, le problème des conditions de travail de l'ensemble des travailleurs concernés se pose. Les entreprises privées, comme Veolia, qui projettent de devenir concurrents de la SNCF sur le rail n'ont, bien sûr, aucune intention d'accorder à leurs employés les mêmes conditions que celles, héritées des luttes passées, dont bénéficient encore les cheminots : par exemple, le nombre de jours de congés annuels, les limites posées (même si elles sont souvent théoriques) à l'amplitude des journées de travail, la formation, les primes, etc., le tout inscrit dans une réglementation du travail particulière à la SNCF. Cette dernière voit donc là la bonne occasion d'aligner par le bas les conditions de travail de tous, et donc de raboter celles des cheminots.

Cela pourrait se traduire par la négociation d'une conven-

tion collective s'appliquant à toutes les entreprises, publiques et privées, du rail, qui remplacerait pour tous, donc y compris pour les cheminots, la réglementation actuelle du travail à la SNCF. L'objectif pour cette dernière serait, selon un de ses dirigeants, « un service public de qualité pour un coût raisonnable » en saisissant – encore et toujours – l'opportunité pour

faire des économies sur les matériels, leur entretien et le personnel. Plusieurs milliers de postes de cheminots doivent encore être supprimés cette année.

Un autre sujet d'inquiétude pour les cheminots est la perspective d'être vendus avec la ligne qu'exploiterait une entreprise privée. Guillaume Pepy, président de la SNCF, l'a d'ailleurs expliqué : « Si la SNCF venait à perdre une ligne, nous défendons l'idée que les cheminots doivent être attachés à leurs lignes ou activités et qu'ils doivent

continuer de travailler pour le nouvel opérateur. »

Aucun travailleur, aucun voyageur n'a intérêt à ce que se réalise cette perspective de privatisation des TER. Déjà, les conditions de travail comme de voyage n'arrêtent pas de se dégrader à la SNCF. On imagine ce que seraient des trains privés obéissant en priorité à la seule loi du profit maximum...

Alors, pas touche aux conditions de travail ! Non à la privatisation rampante du réseau ferroviaire !

L.P.

● Risques industriels

Rien ne va plus

À la suite de la catastrophe d'AZF, le gouvernement avait décidé en 2003 une loi entraînant la création par les entreprises de « plans de prévention des risques technologiques ». Sur plus de 1 500 sites concernés, il y en a 632 qualifiés de Seveso et là-dessus 420, les plus dangereux, appelés Seveso seuil haut. Ce sont ces derniers qui devaient fournir ces plans.

Ceux-ci auraient dû être

prêts avant la fin de l'année 2008. Mais à ce moment-là on était très loin du compte. Borloo, le ministre concerné, avait alors exigé que 80 % du total (c'est-à-dire 336) soient achevés fin 2009.

Hélas, on n'y est toujours pas : seuls 272 de ces plans ont été préparés et il en reste encore 148 sous le coude. Certains patrons ont cependant, à la suite de ces plans, entrepris des travaux de sécurité. Il y en

aurait pour 250 millions d'euros.

C'est évidemment là que le bât blesse. Faire des rapports, passe encore ; mais dépenser de l'argent, c'est beaucoup plus dur pour les patrons. Beaucoup préfèrent donc continuer de laisser les travailleurs et les populations environnantes à la merci des risques.

A. V.

● Hutchinson – Châlette-sur-Loing (Loiret)

La menace de la grève fait reculer la direction

Cette année, la direction d'Hutchinson a annoncé comme prime d'intéressement zéro euro. L'année dernière elle avait proposé 20 euros, mais après deux jours de grève nous avons obtenu 428 euros. Il faut dire que Total, le groupe auquel appartient Hutchinson, venait d'annoncer la veille ses 13 milliards d'euros de bénéfice pour 2008.

Pour 2009, celui-ci s'est chiffré à « seulement » 8 milliards. Et la direction d'Hutchinson se plaint d'être en déficit de 20,5 millions d'euros. Que c'est dur d'être actionnaire du premier groupe français !

Mardi 23 février, les assemblées générales ont regroupé 175 personnes le matin, puis 150 l'après-midi. Nous en avons profité pour aller voir le directeur de l'usine, qui acceptait de rencontrer les organisations syndicales. Le lendemain, nous étions encore 200 sur la journée réunis pour attendre la réponse de la direction. Celle-ci, après avoir lâché 120 euros, puis 160, puis 180, finissait par lâcher 200 euros le jeudi soir. Dans le même temps les primes d'équipe et de nuit ainsi que la prime dite « d'entinglage » étaient aussi augmentées. Les syndicats proposaient de se retrouver le lundi suivant pour décider de la suite du mouvement.

Entre chaque réunion, tous les ateliers ont eu droit à la visite des grands pontes de l'usine, qui se sont évertués à nous expliquer dans quelles difficultés se débat l'entreprise. Mais s'il annonce 20 millions d'euros de perte, Hutchinson a en 2008 versé 120 millions d'euros à Total rien qu'au titre des dividendes pour les actionnaires. Autant dire que le baratin de la direction n'a convaincu personne. En revanche il est clair qu'elle craint notre mobilisation.

Lors des assemblées générales, une partie des travailleurs ont exprimé qu'ils étaient prêts à aller plus loin et à se mettre en grève vraiment. Il va falloir que cette volonté devienne contagieuse, afin d'imposer à la direction de prendre sur les bénéfices insolents du groupe.

Correspondant LO

● Raffinerie des Flandres – Dunkerque

Pour la garantie de l'emploi et des salaires, la grève continue !

Les travailleurs de la raffinerie des Flandres Total de Dunkerque ont voté la grève jusqu'au 8 mars, date à laquelle doit se réunir le Comité central d'entreprise (CCE). Ils sont toujours nombreux aux assemblées de grévistes. Bien sûr, beaucoup d'entre eux ont pris comme un coup de massue le 23 février l'appel par la CGT, après la CFDT, à suspendre le mouvement de grève des cinq autres raffineries Total commencé le 17 février.

Celui-ci, qui bloquait toute une partie de la production française de carburant et inquiétait fortement les patrons et le gouvernement, semblait pouvoir s'étendre aux raffineries d'Exxon-Mobil et peut-être à l'ensemble du secteur pétrolier du pays.

Cela tendait déjà à montrer la force qu'a la classe ouvrière, quand les travailleurs s'engagent dans des luttes qui tendent à se généraliser, surtout dans un secteur déterminant du fonctionnement de l'économie. Si le pays s'arrêtait faute de carburant dans

les stations-service, les profits capitalistes pouvaient être menacés. Et surtout cela pouvait aussi servir d'exemple à d'autres travailleurs dans d'autres secteurs.

Le coup d'arrêt donné au mouvement par les directions syndicales n'en a été que plus durement ressenti. D'autant plus que la proposition de reprendre le travail a été lancée par la CGT avant même le vote des grévistes... Quant à la principale justification invoquée pour appeler à reprendre le travail – la pérennité pour cinq ans des raffineries autres que Dunkerque – elle

apparaît pour le moins légère. L'objectif premier de la grève était l'avenir de Dunkerque et n'a pas été atteint. Et aussi qui peut faire confiance à l'engagement des dirigeants de Total ? Le coordinateur central de la CGT de Total lui-même déclarait lors de la manifestation du 1^{er} février que « Total est le champion des promesses non tenues » !

Alors, si les dirigeants de Total se sentent en situation de force, ils pourront invoquer n'importe quel prétexte pour revenir sur leur parole et tenter de fermer une ou plusieurs autres raffineries, s'ils pensent que cela augmentera les profits des actionnaires.

Tout le monde attend maintenant le CCE du lundi 8 mars à Paris, au cours duquel la direction doit annoncer son plan pour l'avenir des salariés de la raffinerie des Flandres. Une manifes-

tation groupant des travailleurs de toutes les raffineries Total du pays est prévue.

Pour les grévistes de Dunkerque, il n'y a qu'un projet acceptable : la réalisation du grand arrêt initialement prévu en mars pour mettre les installations à niveau, et le redémarrage de la raffinerie.

Total y perdrait de l'argent ? Mais cette année il s'apprête à verser aux actionnaires le même dividende que l'an passé, alors qu'il a fait des profits de 8 milliards, contre 14 en 2008. Il garantit donc les revenus des actionnaires malgré la baisse de ses profits. Alors pourquoi ne répartirait-il pas le travail entre les différents sites, en garantissant leur emploi et leurs salaires aux travailleurs de Total Dunkerque et aux sous-traitants ?

Serge VIARD

● La direction de la CGT et Total

Les travailleurs de Dunkerque lâchés pour quelques tables rondes avec les patrons

Dès le mardi 23 février, à l'issue de la négociation avec la direction de Total et avant même le vote des grévistes, la direction des syndicats CGT du groupe Total annonçait sa décision de « suspendre » le mouvement déclenché dans l'ensemble des raffineries. Mais qu'est-il donc sorti de ces négociations de si positif, justifiant une décision aussi rapide ?

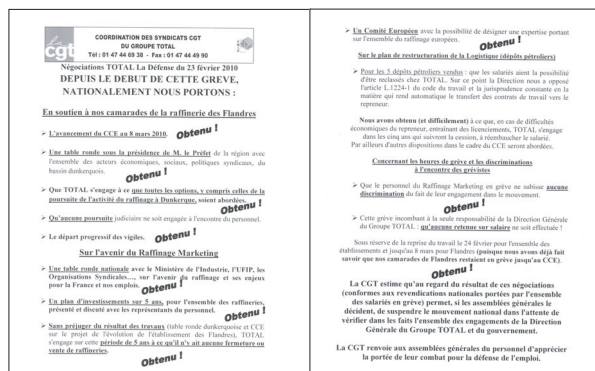
Un tract signé par la coordination des syndicats CGT du groupe Total tente de l'expliquer, répétant le mot « obtenu » en caractère gras dix fois sur les deux pages.

On trouve ainsi, dans les soi-disant avancées, la promesse faite par la direction de Total d'un « plan d'investissement sur cinq ans pour l'ensemble des raffineries, présenté et discuté avec les représentants du personnel ». Mais quel plan et quel engagement ? Dans

combien d'entreprises ce genre de plan d'investissement a précédé un plan de licenciements ?

On peut relever aussi, dans cette longue liste de ce qui a été « obtenu » par la CGT : « une table ronde sous la présidence de Monsieur le préfet de la région avec l'ensemble des acteurs économiques, sociaux, politiques et syndicaux du bassin dunkerquois », « une table ronde nationale avec le ministère de l'Industrie, l'UFIP, les organisations syndicales, sur l'avenir du raffinage et ses enjeux pour la France et nos emplois », « un comité européen, avec la possibilité de désigner une expertise portant sur l'ensemble du raffinage européen ».

Et comme ce texte ne pouvait pas ne pas parler des travailleurs de la raffinerie de Dunkerque, il proclamait fièrement que Total s'était engagé « à ce que toutes les options, y compris celle de la pour-



suite de l'activité de raffinage à Dunkerque, soient abordées ». Un engagement de Total qui ne l'engageait en fait à rien, mais qui était lui aussi suivi d'un « obtenu » triomphant.

Autrement dit, il n'a été question que des réunions autour d'une table avec la direction de Total sur la politique que les patrons entendent mener. La direction de la CGT entend faire passer pour une victoire le fait

● Raffinerie – Feyzin (Rhône)

Une reprise au goût amer

Les travailleurs de la raffinerie Total de Feyzin s'étaient mis en grève le 17 février, en solidarité avec ceux de la raffinerie des Flandres, décidant la grève illimitée et cessant la production. Lundi 22, ils avaient même mis en route les procédures d'arrêt total de la raffinerie, qui s'est donc retrouvée complètement arrêtée mercredi 24 février au matin.

Mais c'est ce jour-là, alors que la grève se durcissait et tenait bon, qu'est arrivée la consigne des dirigeants syndicaux nationaux de Total de la suspendre. À l'assemblée générale de 13 h 30, la nouvelle était déjà connue par les médias et les 300 grévistes présents voulaient comprendre.

En fait, beaucoup n'ont guère été convaincus par les arguments syndicaux prétendant que tout avait été obtenu. Un certain nombre de grévistes se sont exprimés pour dire leur mécontentement, dire qu'ils étaient partis pour aller jusqu'au 8 mars, jour de la réunion du Comité central d'entreprise, que les dirigeants syndicaux disent une chose un jour et autre chose le lendemain, que l'objectif de faire redémarrer les Flandres n'était pas atteint, que Total avait mis un genou à terre et qu'en continuant il était possible de lui faire mettre les deux, et qu'ils étaient sceptiques quant à la possibilité de redémarrer le mouvement après le 8 mars.

Tous ceux qui ont ainsi exprimé leur sentiment de ne pas être allés jusqu'au bout des possibilités de la grève ont été applaudis. Mais les travailleurs ne se sentaient pas de poursuivre la grève sans le soutien des directions syndicales nationales, et éventuellement seuls (à part les Flandres), puisqu'ils ont appris à l'assemblée générale que la raffinerie de la Mède, dans les Bouches-du-Rhône, avait déjà décidé de reprendre le travail.

Ils ont donc voté la suspension de la grève à 95 %. Mais beaucoup l'ont fait avec amertume et un grand sentiment d'inachevé.

qu'elle puisse discuter avec les patrons, qui feront évidemment ce qu'ils veulent, de leur « stratégie industrielle ».

Et c'est pour cela que les dirigeants syndicaux ont laissé seuls les travailleurs de la raffinerie de Dunkerque face aux patrons de Total. Au moment où le mouvement solidaire des raffineries du groupe montrait qu'il aurait peut-être été possible d'imposer la garantie de l'emploi et du salaire pour l'ensemble des travailleurs.

Aline RETESSE

● 8 milliards pour Total

Et ils n'en ont pas assez !

La direction de Total a tenté de justifier son projet de fermeture de la raffinerie des Flandres de Dunkerque par les « surcapacités » de raffinage face à une « consommation en baisse ». Total « perdrait » ainsi tous les mois, selon ses dires, environ 100 millions d'euros dans le raffinage en

France. Mais cette séparation au sein du groupe, entre un secteur qui serait en perte et d'autres qui ne le seraient pas, a tout de l'arbitraire. À ce qu'on sait, Total gagne de l'argent, et pas qu'un peu.

Même si cela était vrai, ce dont on peut douter, sur une année la supposée perte s'élè-

verait donc à 1 milliard 200 millions. Or les bénéfices globaux de Total pour l'année 2009 se sont élevés à 8 milliards d'euros, et depuis l'année 2000 le groupe a réalisé 100 milliards d'euros de bénéfices. Le moins qu'on puisse dire, c'est qu'il reste largement de quoi maintenir tous les emplois.

Mais, comme le déclarait Christophe de Margerie dans le Figaro du 2 mars : « L'important c'est d'avoir une société qui se porte bien. 8 milliards d'euros en 2009 c'est peut-être, sans provocation, pas assez. » C'est bien cela le problème : les capitalistes n'en ont jamais assez.

A. R.

Correspondant LO